



Etat des Concepts de Contre Prolifération aux Etats Unis

**Mémoire de géopolitique du Commandant Muhammad Ejaz MIRZA
Collège Interarmées de Défense – 13^e promotion**

**Séminaire La Prolifération Des Armes de Destruction Massive et La Lutte
Contre celles-ci, sous la direction de M. DUPRE**

Mars 2006

Fiche documentaire

1. La Prolifération Des Armes De Destruction Massive
2. 2005_memoire_geop_Etat des Concepts de Contre Proliferation aux USA_Mirza
3. Commandant, armée de terre, MIRZA Ejaz, Pakistan
4. Mars 2006
5. division A – groupe A4
6. Mémoire de géopolitique
7. Proliferation, Contre Proliferation, Les Etats Unis

Sommaire

Etat des Concepts de Contre Prolifération aux USA

Première partie : L'Histoire de la Prolifération et les Efforts de Non Prolifération Des Etats-Unis

La Prolifération et les Efforts de Non Prolifération Pendant la Guerre Froide

La Prolifération et les Efforts de Non Prolifération Des Etats-Unis Après la Guerre Froide

Deuxième partie : Etat des Concepts de Contre Prolifération aux Etats-Unis – Histoire et Evolution

L'Initiative de Contre Prolifération – 1993

Le Concept Apres le 11 septembre 2001

Analyse du Concept

Troisième partie : L'Initiative de Sécurité Contre Prolifération

Le Concept, le But et les Principes d'Interdiction

Réévaluation du Concept

Les Résultats, Les Enjeux Critiques et l'Avenir

L'ÉTAT DU CONCEPT DE CONTRE POLIFERATION DES ETATS-UNIS

INTRODUCTION

Si l'énergie atomique comporte des avantages certains pour faire face aux besoins socio-économiques d'un pays, elle présente en même temps des possibilités de développer un arsenal d'ADM. Depuis le début, il existe un risque que des nations détournent les ressources de l'énergie atomiques vers le développement d'armes. Les premiers à se soucier d'un possible course aux armements nucléaires futurs et une prolifération d'ADM étaient les savants s'occupant du projet de bombe atomique « Manhattan ». Pendant les deux dernières années de la deuxième guerre mondiale, Niels Bohr « l'éminent physicien danois » a fortement appelé à des négociations entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique sur le contrôle international d'énergie atomique. Ainsi, en 1945, un groupe de savants à l'Université du laboratoire Métallurgique de Chicago a écrit un rapport au Secrétaire de la Guerre des Etats-Unis lui demandant de faire assurer un contrôle international, de quelque façon, sur le développement de l'énergie atomique. Après la démonstration du pouvoir catastrophique des armes nucléaires au Japon à la fin de la guerre, la communauté internationale, et les Etats-Unis, en particulier, ont commencé à limiter la diffusion de ces armes dangereuses. Ces efforts comprenaient des accords bilatéraux et multilatéraux, ainsi que la création de régimes non-prolifération.

L'inquiétude américaine à propos de la prolifération et de l'usage d'ADM contre eux remontent à la Première Guerre Mondiale, quand les agents de guerre chimique ont été utilisés contre leurs troupes, et à la Deuxième Guerre Mondiale quand leurs adversaires a commencé à développer des agents de guerre biologiques et des armes nucléaires¹. Depuis, le concept de non-prolifération des Etats-Unis reposait sur une base diplomatique et politique. Cette approche concevait la prolifération d'ADM comme un défi politique et une menace sur la sécurité². Après "la Guerre de Golfe 1991", cette perception a, cependant, changé. Le fait de savoir, "Quel aurait été le résultat de la guerre, si Saddam Hussein avait possédé un petit arsenal nucléaire ou s'il avait décidé d'utiliser ses armes chimiques?" a amené les Etats-Unis à considérer la menace des ADM entre les mains d'adversaires régionaux antagonistes telles que l'Irak, comme une menace prioritaire plutôt qu'un simple défi politique. Le 7 décembre 1993, les Etats-Unis ont donc annoncé un nouveau concept : "l'Initiative de Défense de Contre Prolifération " qui envisageait des options si les efforts de non-prolifération échouaient³. Après les attentats terroristes de 11 septembre, la vision des Etats-Unis a brusquement changé. La prolifération d'ADM a clairement été perçue comme la principale menace sur la sécurité du 21e siècle, exigeant une stratégie entièrement

¹ "What's New in the New U.S. Strategy to Combat WMD?" by Peter Lavoy

² "Applying the Bush Administration's Strategy to Combat Weapons of Mass Destruction to Today's Challenges" by Robert G. Joseph, Under Secretary for Arms Control and International Security (Remarks to the Fletcher School Conference on the Proliferation of Weapons of Mass Destruction, Medford, MA, October 21, 2005)

³ "Is Counter proliferation Compatible with Non-proliferation? Rethinking the Defense Counter proliferation Initiative" by LT COMDR ANGUS MCCOLL, USN

nouvelle et complète. Par conséquent, les Etats-Unis ont relancé le concept de contre prolifération en ajoutant l'option d'une frappe préventive pour désarmer leurs adversaires⁴.

Cette recherche analysera l'efficacité du nouveau concept de contre prolifération des Etats-Unis en considérant l'histoire de la prolifération ainsi que les efforts de non-prolifération pendant les 50 dernières années. La recherche retracera d'abord les efforts de non-prolifération afin de trouver ses succès et ses faiblesses, la deuxième partie traitera du concept actuel de contre prolifération des Etats-Unis et enfin, la dernière partie traitera de l'Initiative de Sécurité de Prolifération promulguée en 2003.

⁴ "Applying the Bush Administration's Strategy to Combat Weapons of Mass Destruction to Today's Challenges" by Robert G. Joseph, Under Secretary for Arms Control and International Security (Remarks to the Fletcher School Conference on the Proliferation of Weapons of Mass Destruction, Medford, MA, October 21, 2005)

PARTIE I

L'HISTOIRE DE LA PROLIFERATION ET LES EFFORTS DE NON PROLIFERATION DES ETATS UNIS

1. Le Traité de Non – Prolifération (TNP) et L'Histoire

1.1 L'Accord de Québec - 1943

Paradoxalement, la prolifération et les efforts des Etats-Unis afin de l'empêcher ont débuté lorsque le Président des Etats-Unis Franklin Roosevelt et le Premier Ministre du Royaume Uni Winston Churchill, se rendant compte des implications de la nouvelle technologie pour l'armée et pour le développement industriel, ont engagé leurs pays dans une coopération bilatérale étendue par un accord secret conclu en 1943 à Québec⁵. L'accord incluait de ne pas communiquer d'informations à des tiers sans consentement préalable. Cette clause a visé à empêcher aussi longtemps que possible l'acquisition du secret nucléaire par l'Union Soviétique⁶. Ce qui s'est produit par la suite était contraire à cet accord.

1.2 Le Projet de Baruch et La Politique de Secret Strict et de Monopole sur l'Uranium – 1946

Après l'explosion des deux bombes nucléaires au Japon en 1945, les dirigeants politiques des Etats Unis, du Royaume-Uni et du Canada ont reconnu explicitement les risques d'un développement nucléaire non contenu dans l'avenir. Leur souci, selon leur « Déclaration des Trois Pouvoirs » du novembre 1945, était que *“l'exploitation militaire de l'énergie atomique dépend, en grande partie, des même méthodes et des même processus que ceux qui seraient exigés pour les usages industriels”*⁷. Dans cet état d'esprit, les Etats-Unis, le 14 juin 1946, ont proposé à la Commission d'énergie atomique de l'ONU un projet, le Projet de Baruch, pour l'internationalisation du développement de l'énergie nucléaire. Le projet permettait aux Etats-Unis de conserver leurs armes nucléaires jusqu'à ce que le contrôle international complet de l'énergie atomique soit atteint. Le monopole temporaire implicite des Etats-Unis sur les armes nucléaires était inacceptable pour l'URSS. Moscou a alors exigé l'abolition de toutes les armes nucléaires avant d'établir le contrôle international. Les Etats-Unis ont rejeté la contre proposition de l'URSS⁸. Sceptique sur l'avenir du Projet de Baruch, le Congrès américain décida le 1 août 1946 de voter l'Atomic Energy Act afin que la technologie nucléaire américaine ne soit pas divulguée⁹. Les Etats-Unis ont, de fait, poursuivi une politique de “Secret Strict” concernant l'usage et les applications de l'énergie atomique ainsi qu'une tentative secrète de “Monopole sur l'Uranium” – le contrôle complet des ressources d'uranium exploitables du monde. Cette politique, qui refusait les avantages de l'énergie nucléaire même au Royaume-Uni, en contradiction avec l'Accord de

⁵ Quebec Agreement, August 19, 1943; <http://www.atomicarchive.com/Docs/ManhattanProject/Quebec.shtml>

⁶ A History of Non Proliferation Efforts, <http://www.sipri.org/contents/publications/Krass83/Krass83Chapter7.pdf>

⁷ Canada's Role in the Atomic Bomb Programs of the US, Britain, France and India; A Chronology; by Gordon Edwards, Ph.D; <http://www.ccnr.org/chronology.html>

⁸ idem

⁹ The Nuclear Nonproliferation Treaty: History and Current Problems, by George Bunn, Arms Control Today, December 2003, http://www.armscontrol.org/act/2003_12/Bunn.asp

Québec, n'a pas empêché l'Union Soviétique et le Royaume-Uni de développer leurs propres bombes atomiques respectivement en 1949 et 1952.

1.3 La Politique de L'Atome Pour la Paix – 1953

Après avoir perdu leur monopole dans le domaine, Les Etats-Unis ont donc présenté le Plan « Atom For Peace » le 8 décembre 1953 proposant de créer une banque mondiale de matières fissiles sous la forme d'une agence internationale. Si le plan prévoyait la création de la future Agence international de l'énergie atomique (AIEA) en 1957, le principe de banque de matières fissiles n'a jamais vu le jour. En attendant la mise en œuvre de la proposition, les Etats-Unis amendèrent l'Atomic Nuclear Act en août 1954 afin d'autoriser l'assistance matérielle et scientifique aux pays allies qui étaient ou voulaient être engagés dans le développement de l'énergie nucléaire dans des buts pacifiques. L'objectif était alors de maintenir le leadership américain dans le monde, de réduire l'influence soviétique et de s'assurer un accès continu à l'uranium et au thorium étranger. En 1954, les écoles américaines furent ouvertes aux chercheurs extérieurs, des rapports nucléaires et études furent déclassifiés et des accords de coopération nucléaire signée avec plus de 24 pays¹⁰.

Cette politique de "l'Atome pour la Paix" combinant la coopération et le secret sélectif n'était pas complètement efficace non plus. La France a refusé d'être placée dans une position de dépendance par rapport aux Etats-Unis; en particulier, après 1952 elle a réorienté militairement son programme nucléaire civil. Ayant refusé les services des Etats-Unis, et lorsque ceux-ci avaient empêché le Royaume-Uni de coopérer avec elle dans le domaine nucléaire, la France a établi un accord en 1957 avec l'Allemagne et l'Italie pour obtenir leur soutien financier et technique pour la réalisation d'une centrale d'enrichissement commune (le Général de Gaulle a annulé cet accord en 1958 pour empêcher l'Allemagne d'accéder à l'armement nucléaire). Au vu des tentatives initiales de la France de former un consortium d'enrichissement multinational, les Etats-Unis se sont rendu compte que pour la plupart des pays, la dépense énorme et les efforts requis pour développer et construire leurs propres installations d'enrichissement était trop grands. Ce constat a conduit les Etats-Unis à plusieurs tentatives afin d'encourager la coopération entre les nations. D'autres nations ont plutôt vu la coopération proposée comme propice à procurer des avantages économiques, plutôt qu'à empêcher la prolifération. En conséquence, des entreprises multinationales d'enrichissement comme l'URENCO/CENTEC et EURODIF furent monté respectivement en 1968 et en 1973 en Europe mettant fin de plus au monopole des Etats-Unis sur l'énergie atomique. La prolifération était désormais un problème international puisque celle-ci impliquait dès lors des enjeux commerciaux de plusieurs pays européen.

1.4 Le TNP – 1961

La nécessité de freiner l'accroissement du nombre de pays nucléaires donna l'impulsion nécessaire à la négociation du TNP. En 1958 et 1961, lorsque l'Irlande tenta à nouveau d'attirer l'attention sur le danger de la prolifération des armes nucléaires, les Etats Unis ont négocié à différents niveaux internationaux le future TNP. Le Royaume-Uni se rallia facilement à cette

¹⁰ Le Régime Nucléaire, Les efforts de la Communauté Internationale en Matière de Désarmement et de Non Prolifération ; Céline Francis ; GRIP ; http://www.grip.org/pub/rapports/rg05-8_regimenucleaire.pdf

initiative américaine, tandis que la France et la Chine, qui avait effectué son premier essai nucléaire en 1964, se tinrent à l'écart de l'initiative, ayant développé leur arme nucléaire avant la fin des négociations. Le traité fut ouvert à la signature le 1^{er} juillet 1968 et entra en vigueur en mars 1970 après la rectification de 40 pays¹¹.

Le traité représente surtout une tentative d'équilibre entre les droits et les obligations de chaque État, à un moment de l'Histoire où cinq États dotés possédaient quelques 38 600 têtes nucléaires et désiraient mettre fin à la prolifération de ces armes. Selon les termes du compromis, les ENDAN (États non dotés de l'arme nucléaire) s'engageaient à rejeter la possibilité de développer cette arme en contrepartie du droit à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et de l'obligation pour les États nucléaires de désarmer. Au-delà de cette tentative d'équilibre, le TNP a permis en réalité de geler la différence entre pays nucléaires et non nucléaires au profit des premiers. Après la fin de la guerre froide, les Etats-Unis négociaient aussi le prolongement indéfini du traité. Le traité fut prolongé indéfiniment lors de la conférence d'examen de 1995¹².

2. Les Mesures de Contrôle à l'Exportation

2.1. Le Groupe des Fournisseurs Nucléaires (GFN) ou Le Club de Londres – 1975

En 1970, quand le TNP entra en vigueur, beaucoup plus d'attention fut prêtée aux grands enjeux commerciaux pour l'industrie électrique nucléaire. Les intérêts commerciaux ont conduit à la naissance d'un marché concurrentiel dans le domaine de l'enrichissement entre plusieurs entreprises indépendantes. Les entreprises commerciales européennes ont aussi inclus le transfert de quelques techniques sensibles (notamment les méthodes d'enrichissement et de retraitement) dans les contrats nucléaires globaux avec les autres pays. Des affaires ont été réalisées non seulement avec les pays membres du TNP mais aussi avec les autres. Un contrat nucléaire global en 1975 entre la République Fédérale d'Allemagne et le Brésil a inclus un cycle de carburant nucléaire presque complet, y compris huit réacteurs nucléaires, une usine de fabrication de carburant, une usine d'enrichissement et de retraitement. Le Brésil a, pour sa part exporté secrètement huit tonnes d'uranium à l'Iraq en 1981. La France a conclu un contrat pour construire une usine de retraitement en Corée du sud (1975) et au Pakistan (1976), et Taiwan a aussi acquis une option pour obtenir une telle installation de la France. Le commerce fleurissant des technologies sensibles au moment de l'explosion nucléaire indienne en 1974, dans laquelle du matériel détourné d'un réacteur non protégé a été utilisé, a créé une profonde inquiétude aux Etats Unis¹³.

Ces développements ont conduit au changement de la position tenue par les Etats-Unis en 1975 sur plusieurs enjeux concernant la prolifération. En particulier, protéger les installations sensibles n'était plus considéré comme une barrière suffisante contre le détournement de matériels utilisables pour les armements et contre la diffusion possible des armes nucléaires. Les Etats-Unis ont alors suggéré aux pays fournisseurs de ne pas transférer d'installations d'enrichissement et de retraitement. Lorsqu'ils rencontraient une résistance forte de la part de ces

¹¹ ibid

¹² ibid

¹³ Nuclear Weapons Programs, Globalsecurity.com, <http://www.globalsecurity.org/wmd/world/brazil/nuke.htm>

pays, les Etats Unis mirent une pression sur les pays de réception. De ce fait, la Corée du sud et Taïwan, tous deux lourdement dépendant des Etats-Unis pour leur sécurité nationale, annulaient leurs contrats mais le Pakistan et le Brésil résisteraient à la pression américaine. Afin de régler cette situation, le président Nixon invita certains pays fournisseurs à Londres en 1975, "Le Club de Londres", pour des discussions sur la non-prolifération. Au départ sept pays participèrent: le Canada, la France, la République Fédérale d'Allemagne, le Japon, le Royaume-Uni, les Etats Unis et l'URSS, mais en 1976 ce nombre augmenta à 15 incluant la Belgique, la Tchécoslovaquie, la RDA, l'Italie, les pays Bas, la Pologne, la Suède et la Suisse. L'issue positive de la réunion fut que les pays fournisseurs rejoignirent l'embargo des Etats-Unis sur l'exportation des installations de retraitement. En 1976, les pays du Club de Londres se sont mis d'accord sur plusieurs directives d'exportation nucléaires qui constituèrent un accord volontaire et non pas un traité. Simultanément, le gouvernement des Etats-Unis vota l'Acte international d'Assistance et de Sécurité afin de couper l'aide militaire et économique aux pays fournissant ou recevant de la technologie et des usines de retraitement et d'enrichissement.

2.2 Le Comité Zangger

Les efforts diplomatiques et politiques des Etats-Unis ont aussi conduit à la naissance du Comité Zangger en 1974 pour contrôler plus rigoureusement l'exportation de matériel nucléaire. Si l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) met en œuvre l'article 3§1 (obligation pour l'Etat signataire du TNP de se soumettre aux garanties de l'AIEA), l'objectif du Comité consiste à interpréter l'article 3,§2¹⁴ du statut du TNP vis-à-vis des États qui n'ont pas rejoint le TNP – et qui ne sont donc pas obligés d'être soumis au contrôle de l'Agence – mais qui veulent importer du matériel fissile ou nucléaire. Le GFN partage des objectifs du Comité Zangger mais à la différence du Comité Zangger, le GFN a mis l'accent sur l'exportation de biens à double usage, dont le TNP ne parle pas. En 2003, le GFN a fortement souffert de la découverte du réseau clandestin d'exportation de technologies et de matériel nucléaire¹⁵.

3. Les Zones Exemptes d'Armes Nucléaires

Après la crise de Cuba, les Etats-Unis ont conclu le traité de Tlatelolco en 1967 avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, visant à éliminer, au moins dans cette région, la présence d'armes nucléaires. Depuis lors, d'autres traités similaires ont vu le jour: le traité de Rarotonga (zone du Pacifique Sud) en 1985, celui de Bangkok (Asie du Sud-Est) en 1995 et de Pelindaba (Afrique) un an plus tard. Ce dernier n'est pas encore entré en vigueur; en 2005, seuls 19 des 28 États requis l'ont ratifié. Un statut de pays exempt d'armes nucléaires a été unilatéralement adopté par l'Autriche et la Mongolie au travers de leurs législations nationales, en 1999 et en 2000 respectivement. La création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale, regroupant le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan, a été adoptée en 2005. La proposition de création d'une zone au Moyen-Orient a été faite pour la première fois par

¹⁴ «Tout État partie au Traité s'engage à ne pas fournir: a) de matières brutes ou de produits fissiles spéciaux, ou b) d'équipements ou de matières spécialement conçus ou préparés pour le traitement, l'utilisation ou la production de produits fissiles spéciaux à un État non doté d'armes nucléaires, quel qu'il soit, à des fins pacifiques, à moins que lesdites matières brutes ou lesdits produits fissiles spéciaux ne soient soumis aux garanties requises par le présent article.

¹⁵ Le Régime Nucléaire, Les efforts de la Communauté Internationale en Matière de Désarmement et de Non Prolifération ; Céline Francis ; GRIP ; http://www.grip.org/pub/rapports/rg05-8_regimenucleaire.pdf

l'Iran en 1974 et a été réitérée à de nombreuses reprises, en y incluant parfois l'exclusion de toutes les armes de destruction massive. Mais la mise en œuvre d'un désarmement nucléaire demandé par les pays arabes reste inacceptable pour Israël si elle n'est pas précédée de mesures de contrôle des armements et d'un accord de paix. Selon la Conférence d'examen de 2000, ces traités « améliorent la paix et la sécurité globale et régionale, renforcent le régime de non-prolifération et contribuent à la réalisation des objectifs du désarmement nucléaire »¹⁶.

4. Les Traités Contre Les Essais Nucléaires – 1963

L'opinion mondiale, inquiète à propos des retombées des essais – 231 essais furent effectués par les deux superpuissances entre 1953 et 1958 – et la pression de ses alliés poussèrent les administrations américaines dans la voie de la négociation du Traité d'interdiction partielle des essais (Partial Test Ban Treaty). Le développement du programme nucléaire soviétique et la prolifération des capacités nucléaires (la Chine et Israël étaient au seuil des essais) avaient également accru les inquiétudes des États-Unis. « *Je pense qu'il est possible que dans les années 70 (...) les Etats-Unis auront à faire face à 15, 20 ou 25 nations possédant ces armes [nucléaires]. Ce serait le plus grand danger et le plus grand péril* », déclarait J. Kennedy. Le traité, adopté par les États-Unis, le Royaume-Uni et l'URSS en 1963, entra en vigueur la même année. Il interdisait les essais nucléaires dans l'atmosphère et dans la mer, mais pas sous terre. Nonobstant le traité, la Chine et la France continuèrent leurs essais¹⁷.

En 1994, le président américain B. Clinton a débuté les négociations sur l'élaboration d'un Traité destiné à éliminer tous les essais nucléaires. Il considérait une telle mesure comme un renforcement important du régime de non-prolifération. Le 24 septembre 1996, le Traité pour l'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) fut ouvert à la signature. En 2005, il a été signé par 175 États et ratifié par 122. Paradoxalement, le Sénat américain a refusé de le ratifier le 13 octobre 1999. En décembre 2003 et en 2004, les États-Unis ont été le seul pays à refuser d'adopter la résolution concernant le TICE à l'Assemblée générale des Nations unies. Cette résolution demandait aux pays d'accélérer leur processus de ratification et de maintenir un moratoire sur les essais¹⁸.

Pour entrer en vigueur, il doit cependant encore être ratifié par 11 des 44 États de l'annexe 2 du Traité, parmi lesquels la Chine, la Corée du Nord, les États-Unis, l'Inde, et le Pakistan. L'Inde refuse de signer le Traité tant que la Chine ne le ratifie pas. De son côté, la Chine a indiqué qu'elle ne s'engagerait que si les États-Unis ratifient le traité. Si les États-Unis décident de se retirer de la Commission préparatoire, cela illustrera leur volonté de recommencer des essais, une piste qui risque d'être suivie par d'autres États. Les conséquences en seraient dramatiques, puisque cela relancerait la prolifération verticale et horizontale¹⁹.

¹⁶ Le Régime Nucléaire, Les efforts de la Communauté Internationale en Matière de Désarmement et de Non Prolifération ; Céline Francis ; GRIP ; http://www.grip.org/pub/rapports/rg05-8_regimenucleaire.pdf

¹⁷ Burr William, Montfort Hector L., "The Making of the Limited Test Ban Treaty. 1958-1963", National Security Archives, George Washington University, <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB94/>, 8 aout 2003

¹⁸ Le Régime Nucléaire, Les efforts de la Communauté Internationale en Matière de Désarmement et de Non Prolifération ; Céline Francis ; GRIP ; http://www.grip.org/pub/rapports/rg05-8_regimenucleaire.pdf

¹⁹ idem

5. Les Mesures de Non-prolifération des Armes de Destruction Massive

5.1 G – 8 Partenariats Globaux – En juin 2002

Un partenariat global fut lancé en juin 2002 à Kananaskis, au Canada, contre la diffusion des armes et des matériels de destruction massive. Sous cette initiative, le G-8 soutient des projets spécifiques de coopération pour aborder les questions de non-prolifération, de désarmement, de contre-terrorisme, et de sécurité nucléaire par des projets coopératifs dans des secteurs tels que la destruction des armes chimiques, le démantèlement des sous-marins nucléaires mis hors service avec du combustible nucléaire irradié à bord, la sécurité et la disposition des matériels fissiles, et l'emploi d'anciens savants militaires soviétiques pour des initiatives civiles pacifique. Le Partenariat mondial lors du sommet de lancement fut assorti d'un engagement financier de 20 milliards de dollars sur 10 ans, dont la moitié à charge des Etats-Unis²⁰.

5.2 L'Initiative Globale de Réduction de Menace

Tandis que la partie majeure de l'assistance à la non-prolifération de la part des Etats-Unis se fixe sur les états de l'ex-URSS, ils augmentent également leurs efforts pour contrer les menaces de prolifération dans le monde entier. Les programmes marquants comprennent l'initiative globale de réduction de la menace par la matière fissile et radioactive dans le monde²¹; la deuxième ligne de défense est le programme de « l'Initiative de Prolifération sur les Containers » pour installer des capacités de la détection de radium aux ports maritimes, aux aéroports et aux passages principaux des frontières; enfin des programmes sont menés en Libye et en Irak pour reconvertir les anciens savants et ingénieurs d'armement²².

5.3 L'Initiative de Sécurité Contre la Prolifération – le septembre 2003

Un des efforts les plus importants des Etats-Unis pour combattre les ADM fut l'Initiative de Sécurité Contre la Prolifération (l'ISP), qui montre une interaction étroite et croissante entre les efforts de non-prolifération, de contre prolifération, et de renseignement²³.

5.4 La Résolution 1540 du Conseil de Sécurité de l'ONU – le 28 avril 2004

En avril 2004, les Etats-Unis ont soutenu la Résolution 1540 du conseil de Sécurité de l'ONU. En adoptant la Résolution 1540, le Conseil de Sécurité – pour la deuxième fois seulement s depuis son existence – invoqua le Chapitre VII pour exiger que les nations prennent des mesures en réponse à une menace spécifique à la paix et la sécurité internationale. En particulier, la

²⁰ The G-8 Global Partnership, The US State Department, <http://www.state.gov/t/np/c12743.htm>

²¹ Global Threat Reduction Initiative Highlights, http://www.usun-vienna.rpo.at/Statements/Global_Threat_Reduction_Initiative_Highlights.html

²² “Applying the Bush Administration's Strategy to Combat Weapons of Mass Destruction to Today's Challenges” by Robert G. Joseph, Under Secretary for Arms Control and International Security (Remarks to the Fletcher School Conference on the Proliferation of Weapons of Mass Destruction, Medford, MA, October 21, 2005)

²³ idem

Résolution 1540 exige que tous les états criminalisent la prolifération de ADM, instituent des contrôles efficaces des exportations, et améliorent la sécurité pour les matériels nucléaires²⁴.

5.5 Renforcement de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique

Les Etats-Unis ont mené un effort pour renforcer la capacité de l'Agence internationale de l'énergie atomique (l'AIEA) à détecter, et à répondre à la prolifération nucléaire. Ils ont réussi à faire augmenter le budget des inspections de l'AIEA²⁵; ils ont proposé le Protocole Supplémentaire de l'AIEA qui met l'accent sur l'adoption universelle du Protocole et la création d'un nouveau comité spécial du Conseil d'IAEA afin d'examiner les moyens de renforcer les inspections de l'Agence et leurs capacités de vérification²⁶. En date du 26 Janvier 2006, 113 pays avaient signé ou ratifié le Protocole Supplémentaire²⁷. Pour renforcer l'AIEA institutionnellement, les Etats-Unis ont incité à corriger le point faible du système de non-prolifération nucléaire: la capacité des états à construire des armes nucléaires sous la couverture de programmes d'énergie pacifique. Quelques pays comme l'Iran et la Corée du nord, peuvent cyniquement manipuler les dispositions du TNP pour acquérir des technologies sensibles qui les rendent capables de réaliser des usines d'armes nucléaires – ce que le TNP interdit. Pour empêcher cette possibilité, les Etats-Unis ont proposé que la capacité à enrichir l'uranium et à le séparer du plutonium soit limitée aux Etats où fonctionnent déjà de telles installations. En échange, les Etats-Unis ont invité les fournisseurs mondiaux de matière fissile à assurer l'approvisionnement de ces installations pour les états qui renoncent à l'enrichissement et au retraitement. Tandis que cette proposition est jugée discriminatoire par certains, il est avéré que les seuls Etats qui ont cherché de nouvelles possibilités d'enrichissement ou de retraitement au cours des 15 dernières années l'ont fait pour leurs programmes militaires. Il s'agit de: L'Irak, l'Iran, la Corée du Nord et la Libye²⁸.

6. Conclusion

Rétrospectivement, les efforts globaux et continus de non prolifération renforcent les mesures pour retarder de façon temporaire la prolifération et pour la rendre de plus en plus difficile. La plupart des pays sont membres du NPT et ont ratifié le TNP: 188 pays y ont adhéré sauf l'Inde, Israël et le Pakistan.

Le principal facteur responsable de la prolifération est le souci de sécurité des pays dotés ainsi que ceux non dotés. Même l'hyperpuissance actuelle considère que le TICE l'empêcherait de tester la qualité et le maintien de son arsenal, diminuerait l'effet dissuasif de ses armes et empêcherait le développement d'armes si de nouvelles menaces apparaissaient. Ce problème de

²⁴ idem

²⁵ Safeguards are activities by which the IAEA can verify that a State is living up to its international commitments not to use nuclear programmes for nuclear-weapons purposes.

²⁶ "Applying the Bush Administration's Strategy to Combat Weapons of Mass Destruction to Today's Challenges" by Robert G. Joseph, Under Secretary for Arms Control and International Security (Remarks to the Fletcher School Conference on the Proliferation of Weapons of Mass Destruction, Medford, MA, October 21, 2005)

²⁷ Safeguards and Verification, trengthened Safeguards System: Status of Additional Protocols, IAEA.org, http://www.iaea.org/OurWork/SV/Safeguards/sg_protocol.html

²⁸ "Applying the Bush Administration's Strategy to Combat Weapons of Mass Destruction to Today's Challenges" by Robert G. Joseph, Under Secretary for Arms Control and International Security (Remarks to the Fletcher School Conference on the Proliferation of Weapons of Mass Destruction, Medford, MA, October 21, 2005)

prolifération s'accroît avec les intérêts commerciaux et géopolitiques des pays fournisseurs et de l'usage dual de la technologie nucléaire.

Paradoxalement, l'ouverture et la mise en œuvre peu stricte des garanties en 1953 ont permis une accélération de la prolifération. La plupart des accords négociés pour le transfert de technologies nucléaires pacifiques dans le cadre du programme "l'Atome pour la Paix" ont abouti à un programme d'armes nucléaires si c'était la volonté finale d'un pays bénéficiaire. Même après l'explosion nucléaire indienne, qui a augmenté l'inquiétude des Etats-Unis, le programme "l'Atome pour la Paix" a joué son rôle. Victor Gilinsky (l'ancien Commissaire de la Commission Régulatrice Nucléaire) dans son article "l'Inde a Triché", publié dans le Washington Post, le 15 juin 98, a écrit qu' "...un réacteur construit dans le cadre du programme « l'Atome pour la Paix » par le Canada et mettant en œuvre 21 tonnes d'eau lourde fournies par les Etats-Unis a contribué au programme nucléaire du pays. Bien que l'Inde a promis aux deux fournisseurs que le réacteur serait réservé « à des buts pacifiques²⁹ ». Il en est de même au sujet de crises nucléaires à propos de l'Iran et de la Corée du nord. Le programme nucléaire iranien fut lancé dans les années 1960s sous les auspices des Etats-Unis dans le cadre d'accords bilatéraux. A ce moment-là, le régime iranien sous Mohammad Reza Pahlavi apparaissait suffisamment stable pour que la prolifération nucléaire n'ait pas été vue comme une menace dans l'avenir. Cette supposition s'est avérée être peu judicieuse, quand l'Ayatollah Khomeini a pris le pouvoir en 1979³⁰. Le programme nucléaire de la Corée du nord pour sa part remonte aussi au milieu des années 1960s et a ses racines en URSS. Les efforts internationaux des Etats-Unis ont cependant retardé ces deux pays dans leurs efforts d'enrichissement de l'uranium jusqu'à la naissance d'une nouvelle source de prolifération, le réseau AQ Khan³¹. Le réseau a aidé l'Iran et la Corée du nord dans leurs programmes nucléaires en l'absence de coopération internationale au niveau gouvernemental. L'apparition de ce réseau discret indique néanmoins la réussite de la coopération multilatérale et internationale des Etats-Unis pour contrôler la prolifération mondiale des armes nucléaires au niveau gouvernemental.

Israël de son côté a maintenu le silence stratégique, en n'acceptant ni niant son programme nucléaire. En 2001, Shimon Peres, Ministre des Affaires Etrangères israélien, a révélé que la France avait aidé Israël en 1956 pour son programme nucléaire alors qu'aucun autre pays n'était prêt à l'aider. La crainte d'un soutien égyptien aux insurgés en Algérie, une des dernières colonies de la France, avait rapproché la France d'Israël. La coopération entre les deux pays pendant la guerre en 1956 contre l'Egypte (l'Affaire de Suez) a impliqué le transfert d'un réacteur nucléaire ainsi que de l'uranium à Israël³². Jean-François de Daguzan, vice directeur de la Fondation pour la Recherche Stratégique à Paris, a déclaré que si la France n'avait pas donné à "l'Israël sa capacité nucléaire... celle-là avait aidé certainement celle-ci à l'acquiescer³³." L'Israël a

²⁹ "India Cheated", By Victor Gilinsky and Paul Leventhal, Washington Post, 15 Jun 98, <http://www.ratical.org/ratville/nukes/JTruman/061598.txt>

³⁰ North Korea and weapons of mass destruction; from Wikipedia, the free encyclopedia; http://en.wikipedia.org/wiki/North_Korea%27s_nuclear_program

³² Israel reveals secrets of how it gained bomb By Inigo Gilmore in Jerusalem, <http://www.telegraph.co.uk/news/main.jhtml?xml=%2Fnews%2F2001%2F12%2F23%2Fwnuke23.xml>

³³ idem

depuis longtemps influencé les efforts de non-prolifération au Moyen-Orient où les pays tirent du programme nucléaire israélien leurs aspirations et leur motivation nucléaire.

PARTIE II

LE CONCEPT DE CONTRE PROLIFERATION DES ETATS-UNIS

« L'Histoire est pleine de périodes où les empires s'effondrent et où il y a des brèves périodes de stabilité avant que de nouveaux défis se présentent. Par une combinaison de chance et de bonne gestion, nous avons traversé la guerre froide sans nous faire exploser. Nous sommes maintenant à un moment où nous pouvons contrôler les armes nucléaires... ou regardons à long terme le genre d'événements qui sont arrivés en Yougoslavie à grande échelle entre les états nations. Je ne pense pas que la plupart des gens se rendent compte ce que c'est un moment historique».

Daniel Plesch, le Directeur de BASIC, le 17 avril 1995.

7. Réévaluation de la Stratégie des Etats Unis Pour Contrer la Menace Nucléaire Pendant la Guerre Froide

En outre pour rendre compte de l'histoire de prolifération et des efforts de non-prolifération des Etats-Unis, il est nécessaire d'avoir un aperçu du développement de la stratégie des Etats-Unis pour contrer la menace nucléaire qui existait pendant la guerre froide. L'explosion d'Hiroshima le 6 août 1945 a fait de la structure tri partite (terre, mer, et air) un anachronisme quand la stratégie est paradoxalement devenue bi dimensionnelle: forces conventionnelles et forces nucléaires. Pendant les 50 années qui ont suivi, les dirigeants américains, civils et militaires ont cherché à créer une stratégie efficace et une structure de force qui assureraient leur sécurité nationale à long terme. Les gouvernements successifs des Etats-Unis, les avancées technologiques dans l'armement, et les inquiétudes budgétaires ont obligé à une réévaluation continue et une évolution consécutive de la doctrine stratégique.

En 1950, le Président des Etats-Unis Truman a défini la première stratégie nucléaire américaine au Conseil National de Sécurité (NSC-68), qui a établi l'endiguement comme le socle de la défense nationale. Truman comptait sur un arsenal nucléaire complet pour dissuader l'expansionnisme soviétique ainsi que sur une force conventionnelle renforcée pour assurer les autres initiatives de politique étrangère des Etats-Unis. En 1953, reconnaissant qu'un effort simultané en forces conventionnelles et nucléaires n'était pas financièrement tenable, Dwight Eisenhower mit en place une politique qui subordonnait les armes conventionnelles aux armes nucléaires. La dissuasion est devenue le slogan de ce qui s'appelait la politique de " New Look".

Presque immédiatement après l'annonce de la nouvelle politique, les critiques ont reconnu les faiblesses de la stratégie. Henry Kissinger, à l'époque professeur de sciences politiques à Harvard, a identifié le vide stratégique créé par le « New Look ». Il a constaté que, parce que les Etats-Unis possédaient des forces conventionnelles insuffisantes pour contrer l'expansion communiste locale, la stratégie contraignait les dirigeants politiques ainsi que militaires soit à l'holocauste nucléaire soit à l'inaction, sans se soucier du niveau d'agression soviétique ou des implications morales de la guerre totale. Kissinger a lancé le défi aux les décideurs de la défense de développer une doctrine qui serait plus nuancée et réagirait bien: "Etant donné le pouvoir des

armes modernes, ce devrait être la tâche de notre doctrine stratégique de créer des alternatives moins cataclysmique qu'un holocauste thermonucléaire³⁴.”

En 1961, John F. Kennedy a offert une telle alternative en déclarant, “Notre posture de défense doit être souple et résolue. L'agresseur potentiel envisageant une attaque sur n'importe quelle partie du Monde Libre . . . doit savoir que notre réponse sera convenable, sélective, rapide, et efficace.” Conçu pour éviter la voie sans issue des représailles stratégiques massives, Kennedy a rejeté la prédominance nucléaire en faveur d'une plus grande symétrie et flexibilité opérationnelle³⁵.

Quand Lyndon Johnson est devenu le Président des Etats-Unis en novembre 1963, la réponse flexible subissait l'épreuve du feu en l'Asie du sud-est. Durant la présidence de Johnson, les frustrations du Viêtnam ont démontré la difficulté de combattre une guerre conventionnelle et limitée contre un ennemi qui était peu conventionnel.

Richard Nixon, élu à la suite du mécontentement du pays au sujet du Viêtnam, collabora avec Henry Kissinger pour un changement substantiel dans la politique de défense américaine. Le Détente, nom sous laquelle la stratégie de Nixon/Kissinger serait connue, était davantage une révision de l'endiguement, qui mettait en valeur la diplomatie pour convaincre les Soviétiques d'accepter la légitimité d'autres idéologies et les avantages mutuels d'un ordre mondial stable. Ce dialogue-là a continué sous Jimmy Carter, qui a cherché à définir “une nouvelle politique étrangère américaine—une politique basée sur une décence permanente dans ses valeurs.” Carter a espéré maintenir cet engagement moral par la non-intervention et une limitation du pouvoir militaire: “Nous désirons un gel (un blocage),” a – t – il déclaré en 1977, “sur la modernisation continue de production des armes ainsi qu'une réduction substantielle et continue des armes stratégiques nucléaires”.³⁶

Ronald Reagan, artisan du retour des républicains en 1980, renversa l'anémie stratégique ressentie sous l'Administration Carter. Il gagna le soutien du congrès pour augmenter le budget de la défense pendant les six années suivantes pour la modernisation, l'entraînement, et, le plus ambitieusement, pour le projet de mise en place d'une défense nationale antimissile, l'Initiative de Défense Stratégique (l'IDS). Les années de l'endiguement, arrêté par la renaissance militaire du Président Reagan, ont conduis au succès quand l'Union Soviétique a perdu sa légitimité idéologique et son identité nationale en 1991, terminant presque cinq décennies de confrontation vis-à-vis des Etats-Unis³⁷.

8. L'Initiative de Contre Prolifération (l'ICP) – le 7 décembre 1993

Après la fin de la Guerre Froide, les directeurs chargés de la sécurité des Etats-Unis ont commencé à réfléchir aux nouveaux défis de sécurité, à la structure probable et au rôle possible des forces américaines. La conclusion fut l'ICD. L'ICD qui se développa dans la « Bottom Up

³⁴ The American Way of War: A History of United States Military Strategy and Policy (Bloomington: Indiana Univ. Press, 1973), pp. 366, 380-81, 399-404, 414-15. Lawrence Freedman,

³⁵ American Way of War, pp. 442-45. Freedman,

³⁶ American Way of War, pp. 467-68. Freedman,

³⁷ Ronald Reagan and the defeat of the Soviet empire by Andrew E. Busch, <http://www.questia.com/PM.qst?a=o&d=5000522864>

Review (BUR)» la Revue Ascendante – en octobre 1993, préparée par le Département de Défense (DoD) des Etats-Unis, réorienta la stratégie de défense des Etats Unis de la guerre froide comme la principale urgence régionale³⁸. Le but de cette revue était de définir la stratégie, la structure des forces, les programmes de modernisation, la base industrielle, et les infrastructures indispensables pour faire face aux nouveaux dangers. La BUR a identifié que la menace des ADM vis-à-vis des intérêts des Etats-Unis provenait de trois sources différentes, bien qu'à des degrés divers: l'arsenal nucléaire de la Russie; les armes nucléaires des anciens Etats Soviétiques; et les divers adversaires régionaux³⁹. Le BUR a souligné aussi que pour ces derniers, outre les cinq états nucléaires, au moins 20 nations avaient acquis ou tentaient d'acquérir des ADM et que les adversaires probables des Etats-Unis dans un scénario de type Conflit Régional Majeur possédaient des armes NBC et des missiles balistiques⁴⁰. L'objectif de ce club discret croisant d'états nucléaires était la prolifération. L'effondrement de l'Union Soviétique a été considéré comme un événement significatif dans l'histoire de la prolifération⁴¹ parce que cela a provoqué la crainte de voir les armes nucléaires issues de la Russie tomber entre les mains d'états voyous ou de groupes terroriste. Pour éviter les nouveaux dangers des ADM, le BUR a suggéré une stratégie tri dimensionnelle⁴²:

- **Non-Prolifération.** Continuer les efforts pour empêcher la diffusion des ADM aux autres pays en renforçant les contrôles existants sur l'exportation des technologies ainsi que sur les composants des ADM; l'amélioration et l'expansion des mécanismes internationaux et des accords pour limiter et éliminer les armes nucléaires, biologiques, et chimiques.
- **Coopérative Threat Réduction.** Eliminer les stocks d'armes nucléaires, biologiques et chimiques de l'ex URSS et empêcher la diffusion des ADM, leurs composants, leur technologie et leur expertise dans et au delà des frontières de l'ex URSS.
- **Contre Proliférations.** Dissuader, empêcher, ou se défendre contre l'usage des ADM si les efforts de non-prolifération échouent.

Annoncé deux mois après la promulgation du BUR, la base de l'ICP contenait les moyens de développer de nouvelles capacités militaires pour s'opposer à la prolifération⁴³. L'ICP développait cinq composantes: créer formellement une nouvelle mission, acquérir le matériel approprié à la menace, développer une nouvelle doctrine de combat, améliorer les capacités de renseignement, et bâtir un consensus entre les alliés⁴⁴. Les nouvelles capacités de contre prolifération allaient des meilleurs détecteurs pour la guerre bactériologique jusqu'aux tenues de

³⁸ Counter Proliferation Initiative: Managing Three Crises; US Department of Defence; Defense Issues; Volume 11, Number 63, <http://www.defenselink.mil/speeches/1996/s19960523-carter.html>

³⁹ "Is Counter proliferation Compatible with Non-proliferation? Rethinking the Defense Counter proliferation Initiative" by LT COMDR ANGUS MCCOLL, USN

⁴⁰ Report on the BOTTOM-UP REVIEW, Les Aspin, Secretary of Defense; October 1993, <http://www.fas.org/man/docs/bur/part01.htm>

⁴¹ Carter, Ashton B. "Initiative de Contre prolifération: Gestion de Trois Crises." Questions de la défense 11, numéro 63 (1996): 1-3, <http://www.defenselink.mil/speeches/1996/s19960523-carter.html>

⁴² Report on the BOTTOM-UP REVIEW, Les Aspin, Secretary of Defense; October 1993, <http://www.fas.org/man/docs/bur/part01.htm>

⁴³ idem

⁴⁴ "Is Counter proliferation Compatible with Non-proliferation? Rethinking the Defense Counter proliferation Initiative" by LT COMDR ANGUS MCCOLL, USN

protection et à la protection médicale; des munitions pénétrantes terrestre à la défense anti missile de théâtre; et des exercices majeurs, la formation et le développement de la doctrine sans laquelle la mission militaire ne pourrait pas être accomplie⁴⁵. Le but de cette transformation militaire était de maintenir la suprématie militaire des Etats-Unis dans le monde afin qu'aucun adversaire régional ne puisse menacer ou rivaliser avec leurs forces militaires disposées dans cette région pour protéger leurs intérêts. "Des ADM entre les mains d'un pouvoir hostile menacent non seulement les citoyens des Etats-Unis, mais il remet en cause aussi notre capacité à utiliser la force pour protéger nos intérêts" avait dit Les Aspin, l'ancien Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, en présentant le BUR en octobre 1993⁴⁶.

9. La Réaction à l'Annonce de l'ICP

9.1 La Réaction aux Etats-Unis

Les Aspin, en présentant l'ICP, a déclaré que, "L'ICP ne signifie en aucun cas que nous diminuerons nos efforts de non-prolifération. En fait, le Département de Défense (DoD) renforcera la prévention contre la prolifération. L'ICP reconnaît, cependant, que la prolifération peut toujours avoir lieu. Nous ajoutons alors « la protection » comme un objectif politique majeur⁴⁷". L'annonce de l'ICP a créé, au contraire, un tumulte aux Etats-Unis et a provoqué un débat aussi fort qu'avant, et une tension entre certains milieux. Voici quelques des remarques principales:

- "La solution matérielle proposée" détourne l'attention des problèmes plus importants: développer "les stratégies compétitives appropriées" pour, soit refuser à n'importe quel adversaire la possibilité de profiter politiquement ou militairement de l'acquisition ou de l'usage de technologie stratégique soit empêcher l'apparition d'acteurs régionaux qui peuvent menacer les intérêts des Etats-Unis; et instituer les modifications à la doctrine militaire, à l'entraînement, et aux opérations pour faire face à la menace de prolifération en cours d'apparition ou existante⁴⁸.
- La communauté du contrôle des armements a considéré l'Initiative comme une guerre contre les efforts traditionnels de non-prolifération (la diplomatie et le contrôle des armements). La communauté a réagi négativement à l'usage d'une attaque préventive pour résoudre la menace de prolifération et a préféré une solution diplomatique ainsi que d'autres moyens qui ralentiraient ou diminueraient la prolifération⁴⁹.
- L'élément coercitif de contre prolifération, surtout la menace d'usage d'une force militaire, minerait la coopération et le consensus international dont la non-prolifération tire son succès.

⁴⁵ Counter Proliferation Initiative: Managing Three Crises; US Department of Defence; Defense Issues; Volume 11, Number 63, <http://www.defenselink.mil/speeches/1996/s19960523-carter.html>

⁴⁶ Report on the BOTTOM-UP REVIEW, Les Aspin, Secretary of Defense; October 1993, <http://www.fas.org/man/docs/bur/part01.htm>

⁴⁷ "DoD's Counter Proliferation Initiative: A Critical Assessment" by Chris Williams

⁴⁸ idem

⁴⁹ idem

- La contre prolifération est une solution à court terme au problème de prolifération d'ADM parce qu'elle ne règle pas directement les soucis de sécurité à long terme qui incitent en premier lieu les adversaires régionaux à acquérir des ADM.
- La contre prolifération minerait le rôle traditionnel de leadership des Etats-Unis qui était vital pour négocier, appliquer, et améliorer plusieurs traités et accords de non-prolifération.

9.2 L'Opinion dans l'OTAN

Le Royaume-Uni et la France ont bien accueilli l'initiative. Six semaines après l'annonce de l'ICP, le ministre de la défense britannique proposa d'en discuter avec les autres alliés de l'OTAN. Le document officiel français de défense, "Livre Blanc sur la Défense," distribué en mars 1994, a consacré six pages sur le sujet. Il préconisait d'améliorer la dissuasion contre les ADM et proposait une nouvelle stratégie autour des capacités militaires conventionnelles qui renforcerait l'action, la prévention, et la protection des forces militaires contre les ADM. D'autres alliés de l'OTAN étaient plus réservés et voulaient que l'OTAN se contraigne aux aspects défensifs et à la collecte du renseignement. L'Allemagne stipulait que l'usage des mesures militaires exigerait toujours l'approbation du Conseil de Sécurité d'ONU sauf pour se défendre contre une attaque armée. L'intérêt du Royaume-Uni et de la France donnait cependant au concept une plus grande légitimité non seulement dans l'OTAN mais aussi auprès d'une large audience internationale. Les alliés non l'OTAN étaient aussi prudents dans leur réponse, en ne condamnant ni en approuvant l'initiative.

9.3 La Réaction des ONG

Les analystes — surtout des pays en voie de développement — et certaines organisations telles que « Greenpeace International » affirment que l'ICP fait une différence entre les pays en voie de développement et les pays développés. Certains prétendaient que l'initiative était une tentative déguisée d'utiliser les armes nucléaires des Etats-Unis contre le tiers-monde. D'autres se plaignaient qu'elle violait les principes du droit international et minerait de plus la suprématie de l'ONU. Les Etats-Unis rejetèrent ces observations. Ashton B. Carter, le Assistant Secrétaire de la Défense a déclaré lors de la Conférence sur la Prolifération des ADM en 1996 que, "les capacités de contre prolifération sont conçues pour gagner des conflits régionaux majeurs, et non pas pour une attaque préventive contre les proliférateurs"⁵⁰.

Est-ce que cette déclaration impliquait que les Etats-Unis permettraient à un adversaire régional d'acquérir les ADM si leurs efforts de non-prolifération n'empêchaient pas celui-ci de le faire? Ou si les forces américaines attendraient pour répondre le premier usage des ADM par un adversaire? L'ICD engageait aussi deux débats clés de l'ère post guerre froide. Premièrement, si les Etats-Unis répondaient seuls à une crise dans le future ou respectaient une volonté internationale. Par exemple, la volonté des Etats-Unis de se résigner à mener leur stratégie de contre prolifération dépendrait-il de la volonté de leur futur président, qui ignorerait l'accord des

⁵⁰ Counter Proliferation Initiative: Managing Three Crises; US Department of Defence; Defense Issues; Volume 11, Number 63, <http://www.defenselink.mil/speeches/1996/s19960523-carter.html>

principaux alliés ou du Conseil de Sécurité d'ONU? Deuxièmement, quand la force militaire devrait être utilisée et quand les efforts diplomatiques seraient considérés comme improductifs?

10. La Stratégie de Contre Prolifération des Etats Unis – Après le 11 septembre 2001

Les attentats du 11 septembre 2001 ont provoqué un changement radical de la pensée stratégique aux Etats-Unis. Au niveau tactique, le terrorisme avait tourmenté les civilisations pendant plusieurs siècles, le 11 septembre 2001 a démontré que les extrémistes se préparaient à l'utiliser à une échelle stratégique précédemment inconcevable. Pour certains aux Etats-Unis, l'événement était identique au bombardement japonais de Pearl Harbour. D'autres le comparaient à l'explosion de la bombe atomique le 6 août 1945, qui avait amené un changement majeur dans la manière de mener une guerre, surtout au niveau tactique, et qui avait créé une ambiance imprévue dans le champ de bataille. Le terrorisme était une nouvelle menace aux Etats-Unis et la possibilité de voir des ADM tomber entre les mains de groupes terroristes était une nouvelle menace⁵¹.

10.1 La Stratégie de Sécurité Nationale (La SSN)

Lors du discours présidentiel aux cadets de « West Point » en juin 2002, le Président Bush a dit, "Si nous permettons à des menaces de se concrétiser entièrement, nous attendrons trop longtemps avant de réagir. Notre sécurité exigera de tous les Américains qu'ils soient tournés vers l'avenir et résolu, et soient prêts pour des actions préventives". En septembre 2002, la SSN déclarait, "Notre préoccupation immédiate sera les organisations terroristes globales et, les terroristes ou un état abritant des terroristes qui essaieraient soit de posséder, soit d'utiliser des ADM...les Etats-Unis n'hésiteront pas à agir seul, si nécessaire, pour exercer notre droit de légitime défense contre les terroristes, en agissant préventivement pour les empêcher de faire du mal contre notre peuple et notre pays". La SSN soulignait que les états voyous et les terroristes cherchaient les capacités d'ADM pour les utiliser comme des armes d'emploi et non pas comme des armes de dernier recours. "Le concept traditionnel de dissuasion hérité de la guerre froide, basé sur la menace de représailles n'est plus efficace contre les dirigeants des états voyous qui sont prêts à prendre des risques, à sacrifier leur peuple et la richesse de leurs nations...les Etats-Unis ne peuvent plus uniquement compter sur une posture réactive... nous ne pouvons pas laisser nos ennemis nous frapper les premiers"⁵². La SSN répondait alors aux doutes qu'avait soulevé l'annonce de l'ICP en 1993: que les Etats-Unis s'engageraient unilatéralement à éliminer une menace dans l'avenir, et ils mèneraient des actions préventives pour empêcher un adversaire régional d'acquérir des capacités d'ADM. Dans les trois piliers de la stratégie envisagée pour combattre les ADM, la SSN incluait certains éléments de l'ICP:

10.1.1 Les Efforts Proactifs de Contre Prolifération

Pour dissuader et se défendre contre une menace avant qu'elle ne se déclenche, il faut s'assurer que les capacités clés – la détection, les défenses actives et passives, et les capacités de

⁵¹ Preemption and the Evolution of America's Strategic Defense by HARRY S. LAVER

⁵² Applying the Bush Administration's Strategy to Combat Weapons of Mass Destruction to Today's Challenges, Robert G. Joseph, Under Secretary for Arms Control and International Security, Remarks to the Fletcher School Conference on the Proliferation of Weapons of Mass Destruction, Medford, MA, October 21, 2005

réaction – s’intègrent dans la transformation de défense et dans les systèmes de sécurité interne des Etats-Unis. La contre prolifération s’intègre aussi dans la doctrine, l’entraînement, et l’équipement des armées américaines et des alliés pour s’assurer que les Etats-Unis peuvent avoir le dessus dans un conflit contre des adversaires ayant des ADM.

10.1.2 Les Efforts Renforcés de Non-prolifération

Il faudrait renforcer la diplomatie et renforcer le contrôle des armements, les accords multilatéraux, les contrôles aux exportations, et la réduction des menaces qui empêcheront les états et les terroristes d’acquérir les ADM, et si nécessaire, interdire les technologies et les matériels connexes de celles-ci par une action préventive. Pour soutenir les accords internationaux pertinents, y compris le TNP, la Convention sur les Armes Chimique (CAC), et la Convention sur les Armes Biologique (CAB); à empêcher les transferts illégaux de technologie d’ADM et de missile, de l’expertise, et du matériel; et à identifier et poursuivre de nouvelles méthodes de prévention, par exemple, interdire les activités de prolifération au niveau national et augmenter les mesures de sûreté et de sécurité.

10.1.3 La Gestion Efficace des Conséquences

Pour répondre aux effets des ADM utilisées contre le peuple américain soit par les terroristes soit par des états hostiles, à dissuader ceux qui les possèdent ou cherchent les acquérir en persuadant des ennemis qu’ils ne peuvent pas atteindre leurs objectifs. Etre préparé à répondre aux effets de l’usage des ADM contre les forces américaines à l’étranger, et à aider les amis et les partenaires s’ils sont attaqués.

11. La Stratégie Nationale Pour Combattre les ADM

“La Stratégie Nationale pour Combattre les ADM” annoncée en décembre 2002 – deux mois après la SSN – élaborait de plus le concept de contre prolifération. Ce document identifiait quatre fonctions pour combattre les ADM: une meilleur collecte et analyse du renseignement, la recherche et le développement, la coopération bilatérale et multilatérale, et des stratégies adaptées contre les états hostiles et les terroristes. Robert G. Joseph, le Vice Secrétaire d’Etat pour le Contrôle des armements et la Sécurité Internationale, a écrit, “ce que signifient les stratégies adaptées ou spécifiques, c’est qu’il n’y aurait pas d’approche unique pour combattre la prolifération: l’Iran est différente de la Corée du nord, la Corée du nord est différente de la Libye ou la Syrie, et la menace terroriste d’ADM est différente d’une menace étatique. Plusieurs efforts de non-prolifération ou de contre prolifération seraient communs à toutes ces menaces, chaque menace devrait être traitée de façon spécifique⁵³. En considérant que les efforts pour empêcher ou contenir la prolifération des ADM des états hostiles ne pourraient pas toujours réussir, cette stratégie considère que les composantes suivantes font partie intégrale de la Contre Prolifération:

⁵³ idem

11.1 L'Interdiction

Améliorer les capacités des armées américaines et des communautés de renseignement, de technologie, et de police pour empêcher tout mouvement de matériels d'ADM, de technologie, et d'expertise aux états hostiles et aux organisations terroristes.

11.2 La Dissuasion

Une politique déclarative forte assurant que les Etats-Unis répondront avec une force écrasante – incluant toutes les options – à l'usage d'ADM contre eux, leurs forces à l'étranger, et leurs partenaires et leurs alliés. Cette déclaration sera renforcée par les armées américaines fortes.

11.3 La Défense et La Réduction Des Conséquence de l'usage des ADM

Puisque la dissuasion ne peut pas toujours réussir, et à cause des conséquences dangereuses de l'usage des ADM contre leurs armées et leur population civile, les Etats-Unis devraient acquérir des capacités pour détecter et détruire l'arsenal d'ADM d'un adversaire. En plus, ils doivent mettre en place des mesures fortes de défenses actives et passives, quand les armées américaines et les agences civiles appropriées remplissent leurs missions, et aident des partenaires et des alliés s'ils sont pris sous une attaque d'ADM. Les défenses actives incluraient la défense aérienne et anti missile pour interrompre, rendre inopérants, ou détruire les ADM en route vers leurs cibles. Enfin, les armées américaines et les agences de sécurité devraient s'adapter pour répliquer contre l'origine d'une attaque d'ADM. L'objectif principal d'une réponse serait d'interrompre un assaut imminent ou un assaut en cours, et éliminer la menace d'assauts futurs. Etre préparé à mener des opérations après un conflit pour détruire ou démanteler les capacités résiduelles d'ADM de l'état hostile ou du réseau terroriste.

12. La Nouvelle Doctrine de Stratégie Militaire - décembre 2001

Quel rôle les Etats-Unis envisagent-ils pour leurs forces nucléaires en particulier pour leur concept de contre prolifération? En 2001, avant l'annonce de « La Stratégie Nationale de Sécurité » et « la Stratégie Nationale pour Combattre WMD » en 2002, les Etats-Unis avaient exposé la « Révision de Posture Nucléaire (RPN) ». La RPN présentait une nouvelle doctrine militaire stratégique qui avait eu pour but de transformer la défense. Elle envisageait une nouvelle triade: des systèmes de frappes stratégiques (nucléaire et conventionnel), des défenses (actives et passives), et une infrastructure de défense qui fournirait de nouvelles capacités pour faire face aux menaces émergentes. Selon la RPN, la nouvelle triade aurait quatre missions primaires: assurer, dissuader, détourner, et vaincre. Plus tard une cinquième mission, prévention, était aussi ajoutée pour rendre proactive la contre prolifération. La RPN rendait obsolète les armes nucléaires américaines déjà détenues et appelait au développement de nouvelles armes: « les nouvelles capacités doivent être développées pour faire face aux menaces émergentes, par exemple les cibles durcies et enterrées en profondeur, les cibles mobiles, les agents chimiques ou biologiques; et pour améliorer la précision afin limiter les dommages collatéraux. Le développement de ces

capacités, allant de la recherche fondamentale à la mise en œuvre de nouveaux systèmes en temps réel, est impératif pour donner vie à la Nouvelle Triade ». La RPN s'affirmait que:

- Les armes nucléaires des Etats-Unis pourraient être utilisées contre les forces non nucléaires;
- Les arsenaux nucléaires actuels étaient insuffisants, particulièrement pour combattre les cibles durcies et profondément enterrées et;
- Les défenses anti-missiles allaient devenir partie intégrante de la nouvelle triade stratégique.

13. L'Analyse du Concept de Contre Prolifération Des Etats Unis

13.1 L'Idée Générale du Concept de Contre Prolifération des Etats-Unis

La dissuasion stratégique a été le socle de la politique nucléaire américaine pendant la Guerre Froide. Démontrer la supériorité américaine afin de dissuader un état acquérant ces armes n'était jamais une bonne politique contre des états importants comme l'Union Soviétique ou la Chine, qui ne se subissaient pas la prédominance américaine. Dans une certaine mesure, la dissuasion empêchait le développement des ADM ailleurs dans le monde. C'était principalement par les négociations et les accords. L'aspect nouveau du concept est que la politique stratégique actuelle se concentre principalement sur les pouvoirs régionaux et souligne la possibilité d'une action préventive pour désarmer les états voyous qui possèdent des ADM.

13.2 Le Nouveau Concept renforcera-t-il les mesures traditionnelles de non-prolifération sans miner ce que la diplomatie a déjà accompli?

Les faits ont montré que le concept aboutit à la perte de confiance dans les traités et les accords du régime de non-prolifération, ou dans d'autres initiatives de non-prolifération. Le 10 janvier 2003, la Corée du nord a annoncé son retrait du TNP. La Corée du nord était entrée dans le TNP en 1985 comme un état non doté. En 1992, elle s'est adoptée à l'Accord de Garanties de l'AIEA, sous l'Article III du TNP. La Corée du nord justifie son retrait du TNP en avançant que la politique des Etats-Unis menace sa sécurité. Selon la Corée du nord, les Etats-Unis l'avaient choisi comme une cible de leur assaut nucléaire et l'avait menacé avec un blocus et une punition militaire⁵⁴.

De façon identique, en avril 2004 le gouvernement brésilien n'a pas permis aux inspecteurs de l'AIEA de mener les inspections de son installation d'enrichissement d'uranium située près de Rio de Janeiro. La raison en était le dépit du Brésil de constater que l'administration Bush envisageait l'usage des armes nucléaires contre les pays non nucléaires. En janvier 2003, Luiz Inacio Lula da Silva, le candidat présidentiel du Parti de gauche, avait critiqué le TNP de 1970 en l'estimant injuste. «Si quelqu'un me demande de désarmer et de porter un lance-pierres pendant qu'il m'attaque avec un canon, que dois-je faire?» avait demandé da Silva lors d'un

⁵⁴ North Korea's Withdrawal From The Nuclear Nonproliferation Treaty by Frederic L. Kirgis, January 2003, ASIL Insights, <http://www.asil.org/insights/insigh96.htm>

discours. Annonçait-il un réarmement du Brésil? Il a déclaré plus loin que le Brésil n'avait pas d'intention de développer des armes nucléaires. Le Brésil n'a pas encore signé « le Protocole Additionnel» qui renforce le pouvoir de l'AIEA pour détecter les programmes nucléaires clandestins⁵⁵.

13.3 Les Guerres Préventives Dissuaderont-elles la Prolifération?

Pour les Etats-Unis, la mise en œuvre du concept pourrait être difficile. Lancer une frappe préventive dans l'unique but de désarmer ou détruire les ADM d'un adversaire serait insuffisant. Dans certains cas, les cibles telles que les réacteurs produisant les matériels des armes nucléaires peuvent être évidentes et faciles de détruire en utilisant les armes conventionnelles. En revanche, la plupart des cibles seraient difficiles à repérer et à détruire – le renseignement peut être incomplet. Le problème s'aggraverait si les armes sont déjà fabriquées. Dans ce cas, elles peuvent être protégées par des mesures de dispersion, de déception ou encore les cachant dans les secteurs urbains où il sera politiquement difficile de les attaquer. Même une attaque américaine réussie peut ne pas être efficace – elle pourrait retarder le programme soupçonné, mais conduira l'adversaire à déplacer les armes vers un endroit qui est plus difficile à repérer ou à cibler. De plus, après avoir vu sa destruction due à une frappe préventive américaine, l'hostilité d'un adversaire envers les Etats-Unis augmentera probablement, en le forçant à redoubler ses efforts de prolifération. Il semble que le seul moyen pour assurer la doctrine de contre prolifération serait d'envahir et de renverser le régime voyou. Les alliés des Etats-Unis, surtout la France et l'Allemagne, acceptent-ils ce mode d'action?

De plus, si la diplomatie échoue, une frappe préventive des Etats-Unis peut-elle désarmer la Corée du nord de ses armes nucléaires? Celle-ci a déjà un stock d'armes chimiques et biologiques. D'après certaines estimations, elle possède aussi au moins quelques armes nucléaires. Repérer ces armes pourrait être très difficiles, sinon impossible. De surcroît, les Etats-Unis pourraient détruire un réacteur de production nucléaire et une usine d'enrichissement déjà repérée à Pyongyang ou sur un autre site militaire soupçonné. En revanche, la Corée du nord a annoncé qu'elle lancerait une attaque massive (qui pourrait être conventionnelle, chimique, biologique, et/ou nucléaire) ciblant la Corée du sud et les troupes américaines stationnées là-bas. Si la Corée du Nord a un certain nombre d'armes nucléaires délivrées par des missiles, elle aurait la possibilité de les lancer contre des bases américaines en Corée du sud et au Japon. Même si les Etats-Unis se dotaient de nouvelles capacités militaires, une guerre lancée par les Etats-Unis aboutirait toujours à des conséquences catastrophiques qui pourraient les faire réfléchir.

La Corée du Nord pourrait être un cas extrême. Dans les situations impliquant d'autres pays, les conséquences pourraient ne pas être si défavorables pour les Etats-Unis, mais comporteraient toujours une possibilité de déséquilibrer la région. Par exemple, l'Iran est un pays beaucoup plus grand et plus dense. Avant d'éventuelles représailles, il pourrait être plus difficile de le désarmer surtout s'il disperse ses armes partout dans le pays. Son invasion pour le désarmer mettra en péril les efforts globaux contre le terrorisme et déstabilisera une région fragile où les

⁵⁵ Nuclear Weapons Programs, Globalsecurity.com, <http://www.globalsecurity.org/wmd/world/brazil/nuke.htm>

armées américaines combattent et essaient toujours de vaincre le terrorisme – en Afghanistan et en Iraq.

13.4 Le Développement de Nouvelles Armes ou de Nouvelles Capacités Nucléaires Contribuera – t – il à la Prévention et la Dissuasion?

Les Etats-Unis ont déjà déclaré qu'un état appuyant une organisation terroriste sera responsable si celle-ci utilise des ADM contre les Etats-Unis. Cette déclaration dissuadera les pays dont les Etats-Unis apprendront l'identité. Mais si un état considère qu'il peut cacher aux Etats-Unis son lien avec les terroristes, les nouvelles armes américaines ne l'empêcheront pas de soutenir les terroristes. Tout manque de capacités pour frapper des cibles dures et profondément enterrées ou d'autres installations de stockage d'armes ne permettra pas de l'empêcher d'aider les terroristes. Tous les pays savent bien que les Etats-Unis ont plusieurs options conventionnelles pour effectuer les représailles.

Au cas où un pouvoir régional attaquerait un des alliés américains, les Etats-Unis peuvent sévèrement détruire les armées et l'infrastructure par un assaut conventionnel massif (sans utiliser les armes nucléaires), qui peut même conduire au renversement de son gouvernement. C'est une dissuasion suffisante. D'un autre côté, si un pouvoir régional qui menace leur allié est aussi capable de frapper les Etats-Unis avec des ADM, sa décision d'attaquer les Etats-Unis dépendra de sa perception des objectifs américains. Si un régime hostile est convaincu que les Etats-Unis le renverseront, plus aucune dissuasion ne sera efficace. Dans ce cas, un régime hostile pourrait recourir aux moyens radicaux (tels que donner un avertissement nucléaire aux Etats-Unis) pour éviter sa destruction. La crédibilité et l'efficacité de la dissuasion ne dépendent donc pas du développement de nouvelles armes nucléaires. Les capacités conventionnelles actuelles et américaines sont suffisantes pour maintenir le niveau de dissuasion.

La doctrine de guerre préventive des Etats-Unis, même sans utiliser des ADM, encourage les pays à acquérir des ADM pour se défendre. Les forces conventionnelles de ces pays ne sont pas comparables aux forces conventionnelles américaines. Si la posture nucléaire américaine envisage aussi l'usage des ADM contre ces états, cela les incitera à construire des ADM et les protéger d'une attaque préventive américaine. Ainsi, si les Etats-Unis maintiennent une politique de guerre préventive et veulent déployer de nouvelles armes nucléaires, le résultat sera une augmentation de prolifération.

Le développement de nouvelles capacités nucléaires amènera aussi à mener des expérimentations et des explosions nucléaires, qui ruineront les espoirs du TNP et du CTBT.

PARTIE III

INITIATIVE DE SECURITE CONTRE LA PROLIFERATION (ISP)

14. Le Concept, le But et l'Origine de l'ISP

L'ISP est un partenariat d'États travaillant de concert, employant leurs capacités nationales pour développer une large gamme d'instruments légaux, diplomatiques, économiques, militaires et autres pour interdire des transports d'ADM, d'équipements pour missiles et technologies. Cet effort diffère de l'ICP par son approche et ses conséquences⁵⁶. Le concept découle de « la Stratégie Nationale des Etats-Unis Pour Combattre les ADM ». Il a pour but de fournir une base plus dynamique, créative et proactive pour empêcher la prolifération⁵⁷. Il vise à empêcher et à faire cesser les expéditions illégales d'ADM, leurs vecteurs et les matériels connexes par voie maritime, terrestre ou aérienne à destination et en provenance d'États et d'acteurs non étatiques qui suscitent des préoccupations en matière de prolifération⁵⁸.

Dans le contexte historique, l'ISP serait née d'une volonté américaine déjà ancienne d'améliorer l'examen de navires suspectés de livrer des transports illicites. En août 1993, l'administration Clinton avait demandé l'examen du navire chinois Yinhe, suspecté de transporter du matériel chimique. L'examen du navire, accepté par les autorités chinoises, n'avait rien révélé. Le gouvernement chinois demanda donc des excuses officielles et une compensation pour le détournement de son navire, les Etats-Unis ne fournirent ni l'un ni l'autre. Le Yinhe n'a pas été la seule tentative d'interdiction, mais elle était certainement la plus connue, en partie parce que rien d'illégal ne fut découvert probablement à bord des autres navires.

Un autre événement significatif a eu lieu en décembre 2002. Le navire So San, enregistré au Cambodge, fut intercepté par les Espagnols sur demande américaine; il était chargé de missiles SCUD de provenance nord-coréenne se dirigeant vers le Yémen. Quand les Etats Unis établirent qu'aucune loi internationale n'empêchait le Yémen de recevoir des armes de la Corée du Nord, d'où provenaient les 15 missiles, ils l'ont alors laissé continuer sa route (ni la Corée du Nord, ni le Yémen, ni le Cambodge ne sont membres du RCTM)⁵⁹. Cet événement a toutefois montré qu'une coopération internationale était nécessaire pour faire de l'interdiction un instrument efficace pour contrer la prolifération.

15. La Déclaration Relative aux Principes d'Interdiction

Six mois après l'interdiction du So San, le président Bush lança l'ISP lors d'une allocution prononcée à Cracovie, en Pologne, en mai 2003. L'ISP avait, au départ, l'appui d'un groupe de onze pays, à savoir l'Allemagne, l'Australie, l'Espagne, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon,

⁵⁶ US Department of State, Proliferation Security Initiative: Statement of Interdiction Principles, John R. Bolton, Under Secretary for Arms Control and International Security Affairs Remarks at Proliferation Security Initiative Meeting, Paris, France September 4, 2003, <http://www.state.gov/t/us/rm/23801.htm>

⁵⁷ US Department of State, THE PROLIFERATION SECURITY INITIATIVE (PSI), Bureau of Non-proliferation, Washington, DC, May 26, 2005,

⁵⁸ idem

⁵⁹ Proliferation Security Initiative (PSI), <http://cns.miis.edu/pubs/inven/pdfs/psi.pdf>

les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal et le Royaume-Uni. En septembre 2003, ses membres fondateurs ont adopté la Déclaration relative aux principes d'interdiction à Paris.

Les principes identifient les mesures pratiques pour mener une opération préventive d'interdiction de cargaison du transport d'ADM⁶⁰. Ils demandent aux membres de l'ISP et à d'autres pays de s'abstenir de transporter ou de faciliter le transport de telles cargaisons à ceux qui se livreraient à la prolifération et d'empêcher toute personne tombant sous leur juridiction de le faire. Ils les encouragent à intercepter et fouiller leurs navires et leurs avions s'ils sont soupçonnés avec raison de transporter de telles cargaisons et de les faire saisir⁶¹. La Déclaration Relative aux Principes d'Interdiction porte des expressions clés qui permettent de mieux comprendre l'accent et le cadre d'opération de l'ISP.

Aucun pays ne fut désigné comme cible de l'ISP (les Etats Unis considèrent, néanmoins, la Corée du Nord, l'Iran et le Syrie comme les Etats impliqués dans des activités de prolifération)⁶². Selon les principes, l'expression " États et acteurs non étatiques » désigne d'une manière générale les pays ou entités que les participants à l'ISP concernés estiment devoir soumettre à des mesures d'interception parce qu'ils sont impliqués dans des activités de prolifération qu'il s'agisse: (1) d'efforts de développement ou d'acquisition d'armes chimiques, biologiques ou nucléaires et de leurs vecteurs associés; ou (2) de transferts (vente, réception ou facilitation) d'ADM, de leurs vecteurs ou de matériels connexes. Certes, la terminologie de la déclaration permet aux participants de considérer à l'heure de l'interception si l'expéditeur ou le destinataire est celui qui se procure des ADM. La terminologie est aussi souple pour désigner un pays comme un proliférateur. Par exemple il y a trois ans la Libye aurait probablement été incluse dans la liste des proliférateurs, mais si on admet qu'elle respecte ses engagements, elle ne peut plus tomber dans cette catégorie à l'avenir.

Les principes d'interdiction stipulent que les participants s'engageront à empêcher et à faire cesser les transports d'ADM dans le respect des lois et règlements nationaux, du droit international et des cadres internationaux en particulier le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Les pays interprètent certainement les lois internationales de leur point de vue, l'initiative est cependant conçue afin d'opérer dans le cadre juridique existant. Les principes appellent les participants, « à examiner la pertinence des lois et règlements nationaux concernés...à travailler en tant que de besoin à leur renforcement...et à œuvrer pour renforcer en cas de besoin et de manière appropriée le droit international et les cadres internationaux pertinents à l'appui de ces engagements ». Les participants collaboreront donc, si nécessaire, afin de revoir et renforcer les lois internationales pour rendre l'ISP efficace et fonctionnel. Il est aussi probable que l'ISP repose fortement sur les autorités légales nationales, telle que fouillant dans leurs ports et leurs eaux nationales sur la base de leurs lois nationales d'exportation pour saisir une cargaison illégale.

Le dernier engagement majeur dans la déclaration élabore les mesures potentielles dans lesquelles les participants peuvent appuyer un effort d'interdiction tel que faire mener les

⁶⁰ US Department of State, THE PROLIFERATION SECURITY INITIATIVE (PSI), Bureau of Non-proliferation, Washington, DC, May 26, 2005,

⁶¹ The Proliferation Security Initiative (PSI) At a Glance, June 2004 Arms Control Association, <http://www.armscontrol.org/factsheets/PSI.asp#notes1>

⁶² Speech in Tokyo in October 2004, Under Secretary of State for Arms Control and International Security John Bolton10

inspections au bord des navires arborant le pavillon de leur pays en haute mer, dans leurs eaux territoriales ou leurs ports; et refuser à l'avance l'utilisation de leur espace aérien à tout aéronef soupçonné avec raison de transporter de telles cargaisons ou lui demander d'atterrir pour une inspection. Les principes demandent aussi aux participants d'adopter des procédures simplifiées d'échange rapide d'informations pertinentes lorsqu'il y a soupçon d'activité de prolifération pour mettre en oeuvre son interdiction⁶³.

16. Réévaluation de l'ISP

16.1 Le Groupe Opérationnel d'Experts

Un groupe opérationnel d'experts, composé d'experts militaires, juridiques, diplomatiques et du renseignement, a été mis en place pour organiser les exercices, partager des informations et coopérer avec les secteurs industriels clés. Une douzaine d'exercices ont été menés dans plusieurs pays afin de faciliter la coordination internationale. Ces exercices allaient des manœuvres maritimes dans la mer du Japon et la mer d'Arabie, aux exercices aériens sur la mer Méditerranée ayant pour but de suivre et d'escorter un aéronef soupçonné, et à une simulation conduite à l'école de guerre navale aux Etats-Unis. L'interception réelle peut impliquer quelques pays selon leur géographie et les circonstances générales; en travaillant ensemble les pays membres maîtrisent leurs capacités à intercepter. Plus de 40 pays ont participé aux exercices multinationaux d'interdictions conduits dans le cadre de l'ISP⁶⁴. L'exercice de simulation conduit aux Etats-Unis comprenait 17 états, incluant les nouveaux membres de l'initiative : le Canada, le Danemark, la Grèce, la Norvège, la Russie et Singapour. Les exercices ont aussi pour but de: bâtir un inter opérabilité tactique entre les armées et les administrations civiles, montrer un engagement politique réel, et dissuader les proliférateurs actuelles et potentiels.

16.2 La Stratégie de Dissuasion et de Dénégation.

Les exercices multinationaux mettent en avant deux stratégies que l'ISP développe pour combattre la prolifération : dissuasion et dénégation. Bien que les proliférateurs résolus ne seront pas dissuadés pas des déclarations politiques, des exercices, ou même l'interception des navires, contrairement aux proliférateurs moins résolus. Au moins, grâce à leur coopération efficace et discrète et leur démonstration continuelle de volonté forte et de capacités, les partenaires de l'ISP peuvent rendre la tâche de plus en plus difficile et coûteuse à ceux qui se livrent à la prolifération.

16.3 Approbation Globale

L'ISP n'est pas une institution officielle, pas plus qu'un organisme créé en vertu d'un traité. C'est un énoncé de buts : une activité, pas un organisme⁶⁵. Elle cherche à faire participer activement, de diverses manières, tous les États qui ont la capacité et la volonté de prendre des mesures pour faire cesser la circulation des ADM par voie maritime, aérienne ou terrestre.

⁶³ The Proliferation Security Initiative (PSI) At a Glance, June 2004 Arms Control Association, <http://www.armscontrol.org/factsheets/PSI.asp#notes1>

⁶⁴ idem

⁶⁵ The British government issued this statement as part of its Chairman's Conclusions following an October 9-10, 2003 meeting of PSI participants in London, The Proliferation Security Initiative (PSI) At a Glance, June 2004 Arms Control Association, <http://www.armscontrol.org/factsheets/PSI.asp#notes1>

Reconnaissant ce fait, le Groupe de personnalités de haut niveau des Nations Unies sur les menaces, les défis et la transformation a incité tous les États à apporter leur soutien à l'ISP. En mars 2005, dans une allocution prononcée à Madrid, le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, a applaudi les efforts de l'ISP « qui cherche à boucher toutes les brèches pouvant exister dans nos défenses ». Par rapport à l'ICP, l'ISP s'avance plus globalement. Plus de 60 pays ont déclaré adhérer ou soutenir l'initiative et le nombre continue d'augmenter. Le groupe fondateur de l'ISP est passé de 11 membres à 15 membres en incluant le Canada, la Norvège, Singapour (important géographiquement) et la Russie (important politiquement). La Chine est toujours en dehors de l'initiative et doute de la légalité pour entreprendre une interception. L'Initiative compte néanmoins 4 membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

16.4 L'Accord Bilatéral

Dans les différents partenariats, les participants mettent surtout l'accent sur les états du pavillon, les états côtiers, et les états de transbordement, parce que ces états peuvent contribuer de manière significative aux efforts de contre prolifération menées par les membres de l'ISP⁶⁶. Sous l'égide de l'ISP, les Etats-Unis ont conclu des accords bilatéraux avec la Croatie, Chypre, le Libéria, les îles Marshall et le Panama. Les accords stipulent que si un navire suspect battant pavillon de l'une des deux Parties est présent dans les eaux territoriales d'une Partie, des inspections peuvent être menées à son bord après autorisation des autorités nationales du navire. Les accords avec ces pays permettront aux membres de l'ISP d'intercepter et de fouiller, en coordination étroite, leurs navires ou leurs aéronefs soupçonnés avec raison de transporter de telles cargaisons et de les saisir.

16.5 L'Expansion de l'ISP. Au cours d'un discours à l'Université National de Défense à Washington en février 2004, le président Bush proposa sept mesures visant à combattre la diffusion des ADM. L'une des mesures se concentrait sur l'expansion de l'ISP. Il demandait que les participants à l'ISP et les autres pays qui le souhaitent élargissent leur stratégie et aient recours à Interpol ou à d'autres mécanismes dans le cadre d'une coopération entre les services chargés de faire respecter les lois de façon à prendre des mesures supplémentaires pour poursuivre ceux qui se livreraient à la prolifération et mettre un terme à leurs opérations. Cette proposition visait à cibler le réseau discret de prolifération.

17 Les Résultats, Les Enjeux Critiques et l'Avenir

17.1 L'Interception du BBC China

Les autorités américaines se réjouissent de plusieurs succès. La secrétaire d'État Condolezza Rice affirmait en mai 2005 que « les neuf derniers mois, les États-Unis et dix de leurs partenaires ISP ont coopéré dans le cadre de onze efforts fructueux »⁶⁷, entre autres relatifs à l'Iran. Mais ces interceptions sont gardées secrètes, afin de préserver l'intégrité des enquêtes. L'interception du navire BBC China, dont le chargement contenait le matériel nécessaire pour un

⁶⁶ Proliferation Security Initiative (PSI), <http://cns.miis.edu/pubs/inven/pdfs/psi.pdf>

⁶⁷ Key U.S. Interdiction Initiative Claim Misrepresented by Wade Boese; Arms Control Association; http://www.armscontrol.org/act/2005_07-08/Interdiction_Misrepresented.asp

millier de centrifugeuses Pak-2 à destination de la Libye en octobre 2003, a souvent été attribuée à l'ISP. À la suite de cette interception, les autorités libyennes avaient annoncé le 19 décembre 2003 leur volonté « d'éliminer...le matériel, les équipements et les programmes qui étaient destinés à produire des armes internationalement prohibées »⁶⁸.

17.2. Des Facteurs Déterminants une Interception / Les Enjeux Critiques

17.2.1 Le Contexte Politique de l'interception

Savoir si la décision prise par Mu'ammar Qadhafi était due à l'interception de l'ISP n'apparaît pas clairement. Plusieurs facteurs l'auraient persuadé le faire, par exemple, les sanctions des Nations Unies imposées après l'attentat de Lockerbie en 1988, la guerre en Iraq en 2003, la diplomatie discrète des Etats-Unis et du Royaume-Uni en cours depuis l'ère du Président Clinton, et l'interception du navire BBC China. En effet, quand les responsables de l'ISP suivaient ce navire-là, les gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni se demandaient comment l'interception influencerait le résultat de la diplomatie. En réalité, John Wolf, assistant au secrétaire d'État américain, a reconnu que l'opération n'était pas une action issue de l'ISP⁶⁹. Un Etat négociant à propos de son programme d'ADM peut considérer une interception de son navire comme un acte de méfiance de la part de ses partenaires négociateurs. L'incertitude des conséquences d'une interception fera probablement partie intégrante des considérations futures de l'ISP. De même, il semble qu'intercepter un navire ou un aéronef transportant une cargaison d'ADM vers la Corée du Nord ou l'Iran sera facile, mais cela peut être au contraire dépendant des horaires, par exemple, si les négociations sont en cours ou le Conseil des gouverneurs de l'AIEA se réunit. Les dirigeants des pays membres de l'ISP considéreront le contexte et les conséquences éventuelles avant de permettre d'intercepter. Les pays s'impliquant actuellement à la prolifération comptent profiter des complications des circonstances. La Corée du Nord pratique la rhétorique habituelle vis-à-vis les exercices d'ISP et menace qu'elle ne coopérera plus pour la résolution de la crise nucléaire si l'ISP intercepte ses navires.

17.2.2. L'Interception d'un Matériel Soupçonné de l'Usage Dual

Un autre sujet qui mérite une considération au niveau politique quant aux réflexions sur les conséquences probables d'une interception prévue est la cargaison soupçonnée elle-même. L'ISP s'intéresse même au transfert d'un matériel d'usage dual, qui contribue aux armes chimiques et biologiques mais peut aussi avoir un usage civil légitime. Pour les participants de l'ISP, il faudra traiter de deux questions clés quand ils considéreront une interception future dans ce contexte-là. D'abord, le matériel en considération contribuera-t-il à une menace significative qui mérite son interception? Les Etats membres peuvent ne pas être d'accord si une arme chimique entre les mains d'un pays est une menace aussi significative que les armes nucléaires entre les mains d'un autre pays. Ensuite, le destinataire soupçonné a-t-il un usage civil légitime du matériel

⁶⁸ Future Challenges for Nuclear Non-Proliferation Instruments' by Mr. Pierre Goldschmidt IAEA Deputy Director General, Head of the Department of Safeguards ; <http://www.iaea.org/NewsCenter/Statements/DDGs/2004/goldschmidt17032004.html>

⁶⁹ Boese Wade, « Key US Interdiction Initiative Claim Misrepresented », Arms Control Today, July/August 2005, http://www.armscontrol.org/act/2005_07-08/Interdiction_Misrepresented.asp

soupçonné? Si le renseignement de confirmation n'est pas reçu en temps réel de l'usage ultime du matériel en transit, il sera difficile de décider au niveau politique de l'intercepter.

17.2.3 Changement de Politique Des Gouvernement

L'ISP n'est pas un instrument contraignant. Elle constitue une déclaration d'intention, sans structure institutionnelle (secrétariat, budget, etc.), qui cherche encore actuellement ses modalités de mise en œuvre. Elle représente une initiative flexible que les États-Unis tendent à favoriser au détriment d'accords multilatéraux tels que le TNP. Sans contraintes ni institutions, elle constitue une « coalition des volontaires », où la mise en œuvre des mesures et la participation aux exercices sont à la discrétion de chaque État. Des risques découlent de ce type d'initiative : l'ISP n'étant pas une organisation, elle risque d'être soumise aux changements de politique des gouvernements. Discriminatoire, elle ne vise pas le commerce des pays perçus comme des alliés des Américains, tels que l'Inde et Israël. Elle laisse également à quelques-uns l'opportunité de juger du risque existant. Pour certains observateurs, son efficacité est surtout fortement dépendante de renseignements valides et complets. Enfin, pour Hans Blix, ancien président de l'UNMOVIC en Irak, même si les renseignements sont valides, cette mesure n'est pas suffisante en elle-même : selon lui, intercepter des bateaux en pleine mer pour trouver du plutonium lorsqu'il est notoire qu'une masse de plutonium de la taille d'une main suffit pour une arme nucléaire n'est pas « une manière majeure de prévenir la prolifération »

18. Le Défi légal

18.1 La Déclaration Présidentielle du Conseil de Sécurité de janvier 1992

L'ISP ne crée pas de nouvelle structure de coordination, ni de cadre législatif international. Elle repose sur les décisions nationales de renforcement des contrôles aux exportations ainsi que sur des accords bilatéraux⁷⁰. Pour sa légitimité, l'ISP fait mention de la mise en œuvre de la déclaration présidentielle du Conseil de Sécurité de janvier 1992, qui stipule que la prolifération d'ADM représente une menace à la paix et la sécurité et souligne la nécessité pour chaque État membre des Nations Unies de prévenir ce type de prolifération. Est-ce que cette autorisation seule du Conseil de Sécurité (qui n'est même pas une résolution) est suffisante pour permettre d'intercepter en haute mer les navires des États ou des acteurs non étatiques qui suscitent des préoccupations en matière de prolifération? L'ISP soulève plusieurs questions légales qui sont soulignées dans les paragraphes suivants.

18.2 La Convention de la Mer

Selon la Convention de la Mer, transporter des armes ne viole pas de loi internationale sauf si un pays s'engage par un traité à ne pas les transporter. La Corée du Nord n'est pas un état membre du Régime de Contrôle de la Technologie des Missiles (RCTM). En 2002, le So San ne violait donc pas de loi internationale en transportant des SCUD au Yémen quand les navires

⁷⁰ The Proliferation Security Initiative: New Face of Interdiction, Andrew C. Winner, by The Center for Strategic and International Studies and the Massachusetts Institute of Technology, *The Washington Quarterly* • 28:2 pp. 129–143, THE WASHINGTON QUARTERLY _ SPRING 2005, http://www.twq.com/05spring/docs/05spring_winner.pdf

espagnols l'ont intercepté. De la même façon, ce ne sera probablement pas illégal si la Corée du Nord transporte aujourd'hui un composant d'arme nucléaire parce qu'elle n'est plus un pays membre du TNP. La loi internationale actuelle ne fournira pas une justification aux participants de l'ISP pour agir contre la Corée du Nord.

Dans son port, un état hôte peut fouiller les navires et saisir une cargaison violant ses lois nationales. L'élément le plus difficile de l'ISP sera de chercher une base légale pour intercepter un matériel d'armes dans les eaux territoriales ou en haute mer. Un obstacle majeur est la loi de la Convention de la Mer, qui permet une liberté de circuler en mer et le droit de passage inoffensif à tous les navires.

- **Les Eaux Territoriales.** Les Etats peuvent définir ce qu'ils considèrent comme légal ou illégal dans leur territoire, qui comprend l'eau territoriale située jusqu'à 12 milles nautique de leur côte. L'Article 19 de la Convention de la Mer accorde à tous les navires un droit de passage inoffensif par les eaux territoriales à moins que leur passage ne menace l'état dans le territoire duquel ils passent. L'Article 19 décrit les raisons pour lesquelles un passage pourrait être considéré comme menaçant. Porter des missiles ou des composants d'ADM n'y est pas inclus. L'Article 23 de la Convention donne clairement un droit de passage inoffensif à un navire transportant des armes nucléaires. Saisir les armes dans ces eaux serait légalement difficile sauf si le matériel est destiné à un groupe terroriste.
- **La Haute Mer.** Les navires en haute mer sont soumis à la juridiction stricte de leur état du pavillon. Les Etats de pavillon peuvent autoriser les participants de l'ISP à arrêter et à fouiller un navire utilisant leur pavillon.

19. Conclusion

L'ISP n'est pas formellement liée aux autres efforts de contre prolifération, mais le programme devrait être vu dans le contexte des efforts actuelles de non-prolifération ainsi que l'ensemble des initiatives émergentes, des mesures, et des propositions qui ont été faites récemment pour rendre plus difficile et moins légitime la prolifération. En quelque sorte, cette approche s'ajoute à une défense multidimensionnelle contre la prolifération d'ADM et repose sur des mesures bilatérales. Dans cet esprit, les Etats-Unis et d'autres participants de l'ISP envisagent d'amener des modifications dans la Convention sur l'Acte Illégal de Suppression contre la Sûreté de Navigation Maritime. Le but est de criminaliser le transfert d'ADM, leurs vecteurs, et les matériels connexes sur les vaisseaux commerciaux par voie maritime. Malgré le défi juridique, les participants ont certaines politiques et bases légales qui leur permettront d'intercepter le transfert d'une cargaison dans les circonstances diverses. Pour renforcer l'initiative, le soutien de la Chine sera nécessaire, car la Corée du Nord utilise ses eaux territoriales pour son commerce maritime.

CONCLUSIONS GENERALES

Le danger de prolifération s'attache à la technologie nucléaire car l'exploitation militaire de l'énergie atomique dépend, en grande partie, des mêmes méthodes et des mêmes processus que ceux qui seraient exigés pour les usages industriels. Un pays possédant une telle technologie peut donc avoir la capacité de construire son arsenal nucléaire, à moins qu'il n'accepte volontairement de ne pas poursuivre un tel chemin, ou bien que les pays fournisseurs l'assurent par les régimes existants.

La prolifération dans le passé a été le résultat de facteurs divers tels que le programme « l'Atome pour la Paix » des Etats-Unis visant à maintenir leur leadership dans le monde, à réduire l'influence soviétique et à s'assurer un accès continu à l'uranium et au thorium étranger; et les intérêts commerciaux des pays européens qui ont échangé des technologies non seulement avec les membres du TNP mais aussi avec les états non-membres. Une telle collaboration a dérangé l'équilibre de la sécurité dans quelques régions, particulièrement au Moyen-Orient et en Asie du sud, a alimenté la prolifération et a amené l'ascension de nouveaux acteurs comme l'Iraq dans le passé et la crainte actuelle d'une prolifération nucléaire du dossier iranien géré par l'AIEA et la troïka européenne (Allemagne, France, Royaume-Uni). Cette coopération ne tenant pas compte des inquiétudes de sécurité régionale a conduit aussi au développement d'un réseau clandestin.

L'expérience montre aussi que les pays aspirant à maintenir leur influence dans la région ou dans le monde ou ceux qui avaient des inquiétudes de sécurité ont voulu devenir des régimes nucléaires. Cherchant à acquérir ces armes, ces pays ont ouvertement ou discrètement coopéré avec d'autres gouvernements à différents niveaux car les dépenses sont énormes et les efforts requis pour développer et construire leurs propres installations d'enrichissement étaient trop grands. Une absence de coopération ou une coopération stricte et transparente intergouvernementale dans le cadre du droit international de non-prolifération a aidé à contenir la prolifération.

Pour faire face au problème de prolifération, les efforts de non prolifération dans le cadre du régime nucléaire actuel restent donc indubitablement la clef de voûte. Les diverses conventions, normes et autres institutions renforcent ces efforts. Cela s'est traduit par certains succès, tels que la limitation du nombre d'états nucléaires, dont l'inquiétude d'une expansion avait été le moteur de la négociation du TNP. Après la fin de guerre froide, ces efforts continus ont aussi conduit le Brésil à s'adapter au NPT et les autorités libyennes à renoncer à leur programme nucléaire. L'histoire montre aussi que les efforts ont seulement réussi en collaboration avec la communauté internationale. Paradoxalement, le concept actuel de contre prolifération des Etats-Unis basé sur une frappe préventive peut augmenter la prolifération au lieu de l'empêcher. En revanche, l'approche européenne envisageant d'utiliser les négociations et la diplomatie peut résoudre les crises actuelles de prolifération. Les nouvelles initiatives et mesures dans le domaine de la non-prolifération telles que la création l'ISP, le renforcement du pouvoir de l'AIEA et la Résolution 1540 du Conseil de Sécurité de l'ONU peuvent aussi contribuer à retarder et à mettre fin à la non-prolifération horizontale.

SOURCES / BIBLIOGRAPHIE

Le Livre

1. The American Way of War: A History of United States Military Strategy and Policy (Bloomington: Indiana Univ. Press, 1973), Lawrence Freedman

Les Documents Officiels

2. National Strategy for Homeland Security – July 2002
3. The National Security Strategy of the USA – September 2002
4. The US National Strategy to Combat WMD – December 2002

Ouvrage

5. Le Régime Nucléaire, Les efforts de la Communauté Internationale en Matière de Désarmement et de Non Prolifération ; Céline Francis ; G R I P ; http://www.grip.org/pub/rapports/rg05-8_regimenucleaire.pdf

Articles

A. L'Histoire de la Prolifération

6. Canada's Role in the Atomic Bomb Programs of the US, Britain, France and India; A Chronology; by Gordon Edwards, Ph.D; <http://www.ccnr.org/chronology.html>
 7. Global Threat Reduction Initiative Highlights, http://www.usun-vienna.rpo.at/Statements/Global_Threat_Reduction_Initiative_Highlights.html
 8. A History of Non Proliferation Efforts , <http://www.sipri.org/contents/publications/Krass83/Krass83Chapter7.pdf>
 9. "India Cheated", By Victor Gilinsky and Paul Leventhal, Washington Post, 15 Jun 98, <http://www.ratical.org/ratville/nukes/JTruman/061598.txt>
 10. Israel reveals secrets of how it gained bomb By Inigo Gilmore in Jerusalem, <http://www.telegraph.co.uk/news/main.jhtml?xml=%2Fnews%2F2001%2F12%2F23%2Fwnuke23.xml>
 11. Burr William, Montfort Hector L., "The Making of the Limited Test Ban Treaty. 1958-1963", National Security Archives, George Washington University, <http://www.gwu.edu/~nsarchiv/NSAEBB/NSAEBB94/>, 8 aout 2003
 12. Q u e b e c A g r e e m e n t , A u g u s t 1 9 , 1 9 4 3 ; <http://www.atomicarchive.com/Docs/ManhattanProject/Quebec.shtml>
 13. Ronald Reagan and the defeat of the Soviet empire by Andrew E. Busch, <http://www.questia.com/PM.qst?a=o&d=5000522864>
- B. L'Initiative de Contre Prolifération – 1993
14. "Is Counter proliferation Compatible with Non-proliferation? Rethinking the Defense Counter proliferation Initiative" by LT COMDR ANGUS MCCOLL, USN
 15. "DoD's Counter Proliferation Initiative: A Critical Assessment" by Chris Williams
 16. Report on the BOTTOM-UP REVIEW, Les Aspin, Secretary of Defense; October 1993, <http://www.fas.org/man/docs/bur/part01.htm>

C. Le Nouveau Concept de Contre Prolifération – 2002

16. "Applying the Bush Administration's Strategy to Combat Weapons of Mass Destruction to Today's Challenges" by Robert G. Joseph, Under Secretary for Arms Control and International Security (Remarks to the Fletcher School Conference on the Proliferation of Weapons of Mass Destruction, Medford, MA, October 21, 2005)

17. Counter Proliferation Initiative: Managing Three Crises; US Department of Defence; Defense Issues; Volume 11, Number 63, <http://www.defenselink.mil/speeches/1996/s19960523-carter.html>

18. Carter, Ashton B. "Initiative de Contre prolifération: Gestion de Trois Crises." Questions de la défense 11, numéro 63 (1996): 1-3, <http://www.defenselink.mil/speeches/1996/s19960523-carter.html>

19. The Nuclear Nonproliferation Treaty: History and Current Problems, by George Bunn, Arms Control Today, December 2003, http://www.armscontrol.org/act/2003_12/Bunn.asp

20. North Korea's Withdrawal from the Nuclear Nonproliferation Treaty by Frederic L. Kirgis, January 2003, ASIL Insights, <http://www.asil.org/insights/insigh96.htm>

21. Nuclear Weapons Programs, [Globalsecurity.com](http://www.globalsecurity.org/wmd/world/brazil/nuke.htm), <http://www.globalsecurity.org/wmd/world/brazil/nuke.htm>

22. The G-8 Global Partnership, The US State Department, <http://www.state.gov/t/np/c12743.htm>

23. Nuclear Weapons Programs, [Globalsecurity.com](http://www.globalsecurity.org/wmd/world/brazil/nuke.htm), <http://www.globalsecurity.org/wmd/world/brazil/nuke.htm>

24. North Korea and weapons of mass destruction; from Wikipedia, the free encyclopedia; http://en.wikipedia.org/wiki/North_Korea%27s_nuclear_program

25. Preemption and the Evolution of America's Strategic Defense by HARRY S. LAVER

26. Le Régime Nucléaire, Les efforts de la Communauté Internationale en Matière de Désarmement et de Non Prolifération; Céline Francis; GRIP; http://www.grip.org/pub/rapports/rg05-8_regimenucleaire.pdf

27. Report on the BOTTOM-UP REVIEW, Les Aspin, Secretary of Defense; October 1993, <http://www.fas.org/man/docs/bur/part01.htm>

28. Safeguards and Verification, Strengthened Safeguards System: Status of Additional Protocols, IAEA.org, http://www.iaea.org/OurWork/SV/Safeguards/sg_protocol.html

29. "What's New in the New U.S. Strategy to Combat WMD?" by Peter Lavoy

L'Initiative de Sécurité de Prolifération

30. US Department of State, Proliferation Security Initiative: Statement of Interdiction Principles, John R. Bolton, Under Secretary for Arms Control and International Security Affairs Remarks at Proliferation Security Initiative Meeting, Paris, France September 4, 2003, <http://www.state.gov/t/us/rm/23801.htm>

31. US Department of State, THE PROLIFERATION SECURITY INITIATIVE (PSI), Bureau of Non-proliferation, Washington, DC, May 26, 2005,

32. The Proliferation Security Initiative (PSI) At a Glance, June 2004 Arms Control Association, <http://www.armscontrol.org/factsheets/PSI.asp#notes1>

33. Speech in Tokyo in October 2004, Under Secretary of State for Arms Control and International Security John Bolton10

34. Proliferation Security Initiative (PSI), <http://cns.miis.edu/pubs/inven/pdfs/psi.pdf>
35. Key U.S. Interdiction Initiative Claim Misrepresented by Wade Boese; Arms Control Association; http://www.armscontrol.org/act/2005_07-08/Interdiction_Misrepresented.asp
36. Future Challenges for Nuclear Non-Proliferation Instruments' by Mr. Pierre Goldschmidt' IAEA Deputy Director General, Head of the Department of Safeguards; <http://www.iaea.org/NewsCenter/Statements/DDGs/2004/goldschmidt17032004.html>
37. Boese Wade, « Key US Interdiction Initiative Claim Misrepresented », Arms Control Today, July/August 2005, http://www.armscontrol.org/act/2005_07-08/Interdiction_Misrepresented.asp
38. The Proliferation Security Initiative: New Face of Interdiction, Andrew C. Winner, by The Center for Strategic and International Studies and the Massachusetts Institute of Technology, The Washington Quarterly • 28:2 pp. 129-143, THE WASHINGTON QUARTERLY _ SPRING 2005, http://www.twq.com/05spring/docs/05spring_winner.pdf

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE	Sujet	Page
	Introduction	1
PARTIE I	L'histoire De La Prolifération Et Les Efforts De Non Prolifération Des Etats Unis	3
1	La Prolifération Et Les Efforts De Non Prolifération Des Etats-Unis Pendant La Guerre Froide	3
1.1	L'Accord de Québec – 1943	3
1.2	Le Projet de Baruch et la Politique de Secret Strict et de Monopole sur l'Uranium	3
1.3	La Politique de L'Atome Pour la Paix	4
1.4	Le TNP – 1961	4
2	Les Mesures de Contrôle à l'Exportation	5
2.1	Le Groupe des Fournisseurs Nucléaires (GNP) ou Le Club de Londres – 1975	5
2.2	Le Comité Zangger	6
3	Les Zones Exemptes d'Armes Nucléaires	6
4	Les traités Contre Les Essais Nucléaires – 1963	7
5	Les Mesures de Non – prolifération des Armes de Destruction Massive	8
5.1	G – 8 Partenariats Globaux – En juin 2002	8
5.2	L'Initiative Globale de Réduction de Menace	8
5.3	L'Initiative de Sécurité Contre la Prolifération – le septembre 2003	8
5.4	La Résolution 1540 du Conseil de Sécurité de l'ONU – le 28 avril 2004	8
5.5	Renforcement de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique	9
6	Conclusion	9
PARTIE II	Le Concept De Contre Prolifération Des Etats-Unis	11
7	Réévaluation de la Stratégie des Etats Unis Pour Contrer la Menace Nucléaire Pendant la Guerre Froide	11
8	L'Initiative de Contre Prolifération (l'ICP) – le 7 décembre 1993	13
9	La Réaction à l'Annonce du l'ICP	15
9.1	La Réaction aux Etats-Unis	15
9.2	L'Opinion dans l'OTAN	16
9.3	La Réaction des ONG	16
10	La Stratégie de Contre Prolifération des Etats Unis – Après le 9 septembre 2001	17
10.1	La Stratégie de Sécurité Nationale (La SSN)	17
10.1.1	Les Efforts Proactifs de Contre Prolifération	18
10.1.2	Les Efforts Renforcés de Non Prolifération	18

10.1.3	La Gestion Efficace des Conséquences	18
11	La Stratégie National Pour Combattre les ADM	18
11.1	L'Interdiction	19
11.2	La Dissuasion	19
11.3	La Défense et La Réduction des Conséquences de l'Usage des ADM	19
12	La Nouvelle Doctrine Stratégique Militaire - décembre 2001	19
13	L'Analyse du Concept De Contre Prolifération des Etats-Unis	20
13.1	L'Idée Générale du Concept de Contre Prolifération des Etats-Unis	20
13.2	Le Nouveau Concept renforcera-t-il les mesures traditionnelles de non-prolifération sans miner ce que la diplomatie a déjà accompli?	20
13.3	Les Guerres Préventives Dissuaderont-elles la Prolifération?	21
13.4	Le Développement de Nouvelles Armes ou les Capacités Nucléaires Contribuera - t - il à la Prévention et la Dissuasion?	22
PARTIE III	Initiative De Sécurité Contre La Prolifération (ISP)	23
14	Le Concept, le But et l'Origine de l'ISP	23
15	La Déclaration Relative aux Principes d'Interdiction	23
16	Réévaluation de l'ISP	25
16.1	Le Groupe Opérationnel d'Experts	25
16.2	La Stratégie de Dissuasion et de Dénégation.	25
16.3	Approbation Globale	25
16.4	L'Accord Bilatéral	26
16.5	L'Expansion de l'ISP	26
17	Les Résultats, Les Enjeux Critiques et l'Avenir	26
17.1	L'Interception du BBC China	26
17.2	Des Facteurs Déterminants une Interception / Les Enjeux Critiques	27
17.2.1	Le Contexte Politique de l'interception	27
17.2.2	L'Interception d'un Matériel Soupçonné de l'Usage Double	27
17.2.3	Changement de Politique Des Gouvernement	28
18	Le Défi légal	28
18.1	La Déclaration Présidentielle du Conseil de Sécurité de janvier 1992	28
18.2	La Convention de la Mer	28
19	Conclusion	29
	Conclusion Générale	30
	Sources / Bibliographie	31

